



Éclaireuses  
& Éclaireurs  
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 -

# Procès-verbal

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

## PROCES-VERBAL

**Association :** Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature  
**Siège social :** 45 chemin du Peney - 73 000 CHAMBÉRY  
**Siret :** 511 394 900 000 27

**Séance :** Assemblée générale annuelle 2024

**Lieu :** Temple protestant de La Sarra  
Rue de la Sarra – 69 600 Oullins

**Date :** Samedi 23 au dimanche 24 novembre 2024

---

### *Ordre du jour et documents joints à la convocation :*

1. **Rapport d'activité de l'année 2023-2024**
  - 1.1. Rapport moral de la présidence
  - 1.2. Rapport d'activité 2023-2024
2. **Rapport financier**
  - 2.1. Rapport financier 2023-2024 – affectation du résultat
  - 2.2. Budget prévisionnel 2024-2025
3. **Vote du montant des adhésions 2025-2026**
4. **Renouvellement du conseil d'administration**
5. **Retour des assemblées locales**
  - 5.1 Consultation sur le vocabulaire chef/cheftaine
  - 5.2 Code de conduite des adultes et politique « à l'abri de la maltraitance »
  - 5.3 Questions liées à l'inclusion
  - 5.4 Gouvernance
6. **Modernisation du logo**
7. **A l'abri de la maltraitance**

La tenue de l'assemblée générale et l'ordre du jour ont eu lieu conformément à la convocation.

### *Communication de l'assemblée générale :*

- La première convocation à l'assemblée générale a été envoyée par mail le 7 septembre 2024
- **L'ordre du jour définitif et toutes les pièces présentées en séance ont été transmis par mail le 8 novembre 2024 à tous les adhérents.**
- Chaque pièce présentée à l'assemblée a été insérée sur le site internet de l'association le 8 novembre 2024.
- Toutes les pièces ont été présentées pendant l'assemblée générale et plusieurs exemplaires imprimés étaient disponibles.



# TENUE DE LA SÉANCE

## DÉTAILS DES VOTANTS

**Président de séance :** Ophélie LEFEBVRE, présidente

**Secrétaire de séance :** Laurine GUILLAND, déléguée générale, Adèle THOMAS, membre du bureau et Valérie BERNAT, responsable administrative et financière

Avant l'ouverture de la séance, de 13h à 13h30, tous les participants ont signé la feuille d'émargement. **Les membres votants ont été définis selon l'article 8 des statuts.** Chaque membre votant a reçu un bulletin de vote papier comprenant l'ensemble des questions mises au vote et l'élection du conseil d'administration. Les questions posées sont projetées sur grand écran, les questions additionnelles émises lors des débats peuvent ainsi être lues par l'ensemble de l'assemblée avant le vote.

Le détail des noms des membres votants et représentés est disponible sur demande à l'adresse [info@edln.org](mailto:info@edln.org).

### **Samedi 23/11/2024**

#### **Vote des résolutions 1, 2, 3, 4, 5, 6**

*Personnes présentes : 58*

*Membres votants présents : 37*

*Membres votants représentés : 9*

*Total des membres votants ou représentés : 46*

## Ouverture de la séance :

L'assemblée générale est ouverte à 13h30 par Ophélie LEFEBVRE, présidente.

Le récapitulatif des votants a été énoncé à tous les présents :

- 1) Selon l'article 8 des statuts, 68 membres votants représentent la totalité des membres de l'association. 46 membres votants sont présents ou représentés. Aucune objection n'est levée.
- 2) Ophélie LEFEBVRE présente les principes et l'ordre du jour à tous les participants. L'ordre du jour suit l'ordre des pièces envoyées à la convocation. Les participants ont été invités à lire les pièces en amont. Un résumé des pièces est présenté aux participants.  
**Les décisions ordinaires sont mises au vote pour chaque pièce à la majorité des suffrages exprimés (article 9 des statuts).**
- 3) Alexandre LASSEIGNE est animateur de l'assemblée générale. Il garantit la fluidité des échanges et anime les temps de débat.
- 4) Les bulletins sont dépouillés par Serena MAGNANI, vice présidente sortante et Nine COME, bénévole de l'association.



# RESUMÉ DES ÉCHANGES

## RÉSULTATS DES VOTES

### Pièces 1.1 et 1.2 - Rapport moral et rapport d'activité

#### 1.1 Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Ophélie LEFEBVRE, présidente, Diane LEAULT-DECAS et Séréna MAGNANI, vices présidentes. Il présente succinctement les avancées et résultats de l'année 2023-2024 et les perspectives à venir.

#### 1.2 Rapport d'activité

Le rapport d'activité détaille les avancées et résultats de l'association en 2023-2024. Il est présenté de manière résumée par les personnes suivantes :

1. **Les EDLN en chiffres** .....Matthieu CHAPELIER
2. **Activités proposées dans les camps scouts** .....Pauline TRAUTVETTER
3. **Activités proposées dans les groupes locaux** .....Matthieu CHAPELIER
4. **Formations** ..... Leigh GAIR
5. **Commission pédagogie** .....David BURVILL
6. **A l'abri de la maltraitance** .....Robin VALBRET et Dominique BENARD
7. **Commission spiritualité** ..... Jean-Michel DANCE et David BURVILL
8. **Relations extérieures** .....Romain FERNANDEZ
9. **Les EDLN à l'international**..... Johann DELEBARRE, Emmanuel BUU, Clémentine AUCLAIR
10. **Commission écologie** ..... Emma FALCONNET
11. **Modèle socio-économique** ..... Valérie BERNAT
12. **Gouvernance** ..... Ophélie LEFEBVRE
13. **Communication** .....Matthieu CHAPELIER et Diane LEAULT-DECAS
14. **Bénévolat et volontariat** .....Laurine GUILLAND
15. **Boutique** .....Laurine GUILLAND
16. **Site internet** .....Laurine GUILLAND
17. **Conclusion** .....Laurine GUILLAND

Entre chaque présentation, les participants sont invités à poser des questions, à échanger et à s'exprimer en plénière.

#### VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITE

**Le rapport d'activité est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

Votes pour : 46 voix  
Votes contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

## Pièces 2.1 et 2.2 - Rapport financier et budget prévisionnel

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont présentés par Robin VALBRET et Diane LEAULT-DECAS.

### 2.1 Rapport financier

#### VOTE DU RAPPORT FINANCIER

**Le rapport financier est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

Votes pour : 46 voix

Votes contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

#### VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DES GROUPES LOCAUX

Il est proposé à l'assemblée de donner la possibilité à chaque groupe local d'affecter son résultat selon les besoins qu'il aura identifié (formation, matériel, déplacement etc.)

**L'affectation du résultat des groupes locaux est mise au vote et adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

- Votes pour : 46 voix
- Votes contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

#### VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT HORS GROUPES LOCAUX

Il est proposé à l'assemblée de mettre en réserve le résultat hors groupes locaux

**L'affectation du résultat des groupes locaux est mise au vote et adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

- Votes pour : 46 voix
- Votes contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

#### VOTE DE LA RÉAFFECTATION DES RESULTATS PRECEDENTS

Il est proposé à l'assemblée générale de reconduire l'affectation des résultats précédents, soit de réaffecter 4 263€ pour financer la vie des commissions

**La réaffectation du résultat du budget vie des commissions est mise au vote et adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

- Votes pour : 46 voix
- Votes contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Il est proposé de transformer le budget « aide aux projets des jeunes » en un budget « soutien à la branche compagnons » pour développer leur participation aux projets de l'association (financement de la retraite spi et des déplacements à l'AG des Compagnons membres d'une équipe), soit d'affecter les 12 096€ de ce budget à la branche compagnons.

Une réflexion est menée sur les objectifs de cette enveloppe, plusieurs participants de l'assemblée générales souhaitant que ce budget soit disponible pour tous les jeunes. Une question additionnelle a donc été élaborée, pour savoir si l'assemblée souhaitait inclure le soutien à la branche Compagnons dans l'aide au projet des jeunes

**Lors du vote, la transformation du budget « aide aux projets des jeunes » en un budget « soutien à la branche compagnons » est mise au vote et refusée à la majorité des suffrages exprimés.**

- Votes pour : 22 voix
- Votes contre : 23 voix
- Abstention : 1 voix

**La proposition d'inclure le soutien à la branche Compagnon dans le budget « aide aux projets des jeunes » est mise au vote et adoptée à la majorité des suffrages exprimés.**

- Votes pour : 36 voix
- Votes contre : 3 voix
- Abstention : 7 voix

➤ *En conséquence, l'objectif de soutien financier à la branche Compagnons est ajouté au budget « aide aux projets des jeunes ».*

## 2.2 Budget prévisionnel

### VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

**Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

Votes pour : 46 voix  
Votes contre : 0 voix  
Abstentions : 0 voix

## Pièce 3 – Montant des adhésions 2025-2026

Robin VALBERT, présente et anime le chapitre concernant le vote du montant des adhésions 2025-2026 identique aux principes et montants votés à l'assemblée générale 2021.

### VOTE DES PRINCIPES ET DU MONTANT DES ADHESIONS ANNUELLES 2025-2026

**Les montants et le principe des adhésions annuelles 2025-2026 est mis au vote et adopté à la majorité des suffrages exprimés. Ils seront identiques à ceux appliqués en 2024-2025.**

Votes pour : 45 voix

Votes contre : 0 voix

Abstention : 1 voix



## Pièce 4 – Élection des administratrices et administrateurs

Ophélie LEFEBVRE, présente et anime le chapitre concernant le renouvellement du conseil d'administration. Il est fait rappel de la constitution actuelle du conseil, du détail des membres en fin de mandat et du détail des membres démissionnaires. Puis il est fait mention des règles statutaires régissant le remplacement des membres démissionnaires, article 5 : « Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à la date où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. »

Selon l'article 5 des statuts : « L'association est administrée par un conseil d'administration dont le nombre des membres, fixé par délibération de l'assemblée générale, est compris **entre douze (12) membres au moins et seize (16) membres au plus** ».

**Les cinq candidats à l'élection présentent à tour de rôle leurs motivations (Claire en vidéo).**

**Emma Falconnet présente sa candidature spontanée lors de l'assemblée générale.**

### ÉLECTION DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS :

Détails des votes		Total pour	Total contre	Total blanc	Election
Diane	LEAULT-DECAS	46	0	0	OUI
Laurent	GAY	27	15	4	OUI
Claire	POURCEL	46	0	0	OUI
Mélanie	ROCHAT	45	1	0	OUI
Camille	PATOU	45	0	1	OUI
Emma	FALCONNET	45	0	1	OUI

**Six candidats sont élus à l'unanimité ou à la majorité des suffrages exprimés.**



## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024 - 2025

	Civ.	NOM	PRENOM	FONCTIONS AU BUREAU 2024-2025	DUREE DU MANDAT
1	M	GAY	Laurent		2024-2025
2	Mme	THOMAS	Adèle	Trésorière	2021-2025
3	M	MORHAIN	Titouan		2021-2025
4	Mme	FALCONNET	Emma		2024-2026
5	M	VALBRET	Robin	Vice-Président	2022-2026
6	M	HAMELIN	Jérôme		2022-2026
7	Mme	POURCEL	Claire	Membre	2024-2027
8	M	BUU	Emmanuel		2023-2027
9	M	DARBLADE	Benoît		2023-2027
10	Mme	LEAULT-DECAS	Diane	Présidente	2024-2028
11	Mme	PATOU	Camille	Secrétaire	2024-2028
12	Mme	ROCHAT	Mélanie	Membre	2024-2028

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 novembre pour élire le bureau 2024-2025.  
Les résultats sont indiqués ci-dessus.



## Pièce 5 – Retours des assemblées locales

Au printemps dernier, tous les groupes locaux de l'association ont été invités à organiser leur assemblée locale. Deux sujets portés lors de l'assemblée générale 2023 devaient être débattus aux assemblées locales.

### 5.1 Vocabulaire chef et cheftaine

La majorité des groupes locaux ont exprimé vouloir garder le terme chef/cheftaine (9 groupes). Plusieurs groupes locaux étaient indécis (8 groupes). La minorité des groupes étaient en faveur d'un changement de terme (2 groupes).

**La proposition de garder le terme chef/cheftaine est mise au vote et adoptée à la majorité des suffrages exprimés.**

- Votes pour : 33 voix
- Votes contre : 9 voix
- Abstentions : 4 voix

### 5.2 Code de conduite « non à la maltraitance »

Après consultation des groupes locaux, le code de conduite amendé a été présenté à l'assemblée générale.

**Le code de conduite est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

- Votes pour : 46 voix
- Votes contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix

### 5.3 Questions sur les stéréotypes de genre et la fatigabilité des chefs

Deux groupes ont remonté des questionnements lors de leurs assemblées locales. Un atelier est animé le dimanche pour évaluer le caractère régulier des observations ou non.

### 5.4 Gouvernance

Suite à une demande lors de l'assemblée générale 2020, un travail sur la gouvernance de l'association a été entamé. Plusieurs améliorations de notre système de gouvernance ont depuis été intégrées. D'autres ont été écartées car trop chronophages.

**Le conseil d'administration présente le bilan des avancées et propose de clôturer le groupe de travail, tout en poursuivant les améliorations déjà apportées.**

- Votes pour : 42 voix
- Votes contre : 2 voix
- Abstentions : 2 voix

**Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale si le travail sur la raison d'être du conseil d'administration, des commissions et cercles de rôles doit être poursuivi.**

- Votes pour : 25 voix
- Votes contre : 12 voix
- Abstentions : 9 voix

**Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale si l'expérimentation du double lien doit être poursuivi avec deux groupes volontaires.**

- Votes pour : 30 voix
- Votes contre : 9 voix
- Abstentions : 7 voix

➤ *La phase de recherche sur les différentes options de gouvernance est donc clôturée, ainsi que le groupe de travail. Le conseil d'administration a pour mission de poursuivre le travail sur la raison d'être du conseil d'administration, des commissions et des cercles de rôle et l'expérimentation du double lien avec deux groupes volontaires.*

## **Pièce 6 – Modernisation du logo**

Le nouveau logo est présenté à l'assemblée générale. Un débat a lieu sur la police de caractère choisie, qui est jugée parfois peu lisible. Ce choix est explicité par Benoit DARBLADE et Titouan MORHAIN, membres du groupe de travail dédié à la modernisation du logo : la police de caractères s'inspire de la nature, comme des petites branches réunies pour créer des lettres. Modifier la police de caractère entraînerait un décalage d'une année pour l'adoption du logo, qui devrait être représenté à l'assemblée 2025.



**Le logo est mis au vote et adopté à la majorité des suffrages exprimés.**

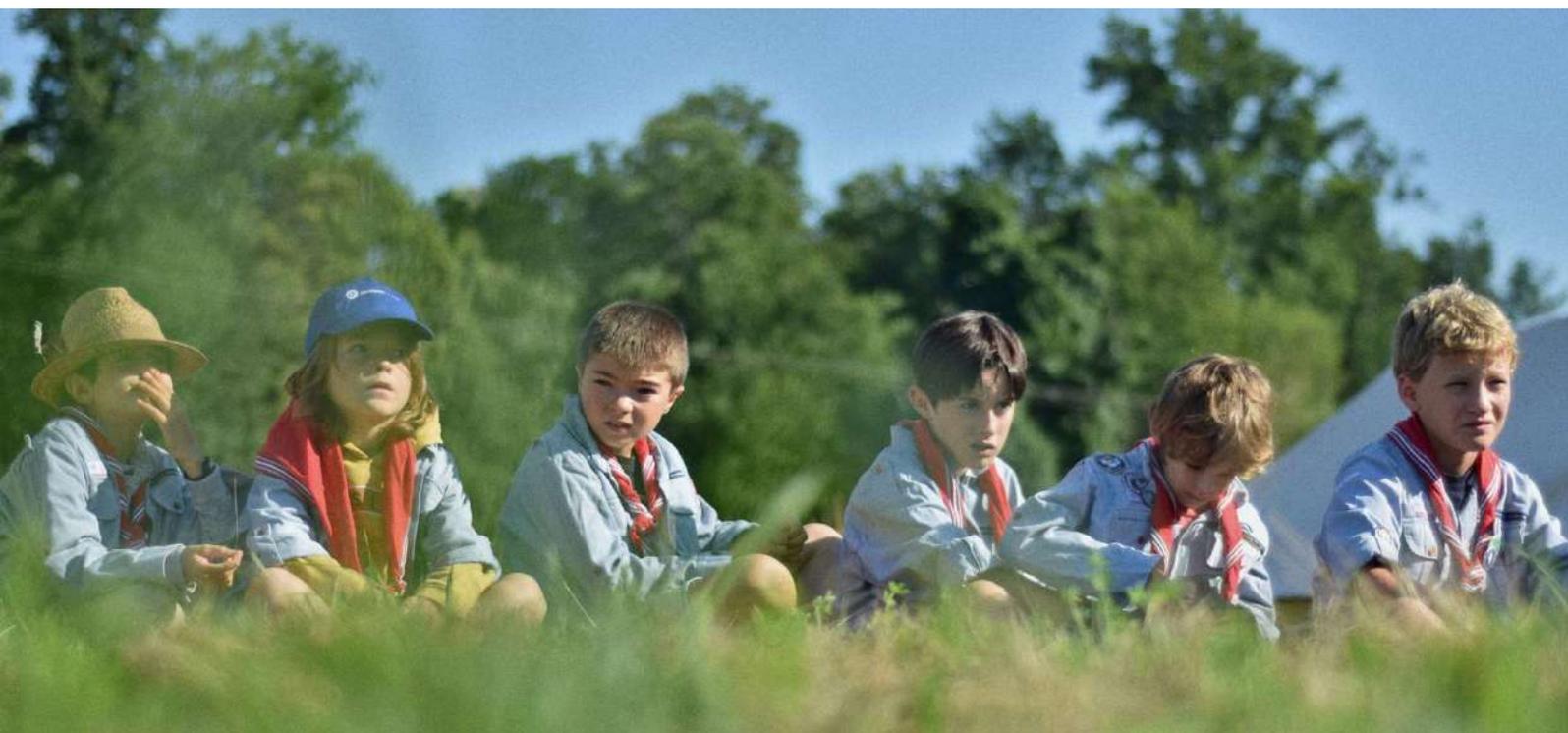
- Votes pour : 33 voix
- Votes contre : 9 voix
- Abstentions : 4 voix

## **Pièce 7 – A l’abri de la maltraitance**

Robin VALBERT et Dominique BENARD présentent les évolutions du travail sur la politique « à l’abri de la maltraitance ». Différentes propositions sont évoquées et discutées.

Il n’y a pas de votes sur ce point, le travail est en cours.

**Clôture de l’assemblée générale.**





Éclaireuses  
& éclaireurs  
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 -

PIÈCE 1 :

# Rapport moral & Rapport d'activité

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

## 1.1 : Rapport moral

*Par Ophélie LEFEBVRE, présidente et le bureau de l'association :*

Chers membres de l'Association des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature,

L'année écoulée nous a offert son lot de défis et d'évolutions significatives, marquant une nouvelle étape dans notre parcours commun. Parmi les initiatives qui ont pris une importance grandissante, notre lien avec "Nouveau Monde" a joué un rôle central. Ce partenariat, amorcé et annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, a renforcé notre mouvement et nous a permis de rencontrer d'autres acteurs de la pleine conscience tels que Karuna Shechen, l'Association pour la Méditation Laïque à l'École, et bien d'autres encore. Nous accueillons avec joie ces nouveaux liens avec ces belles organisations qui partagent nos valeurs et nous espérons que ces rencontres feront rayonner les EdLN un peu plus loin.

C'est dans cet esprit de partage que nous félicitons nos compagnons ayant participé au Roverway en Norvège. Ils ont su vivre pleinement cet enrichissant projet favorisant la rencontre de scouts de l'Europe entière, et nous sommes fiers de leur choix d'opter pour des transports respectueux de l'environnement, qui incarne parfaitement nos engagements écologiques. Cet événement n'a fait que renforcer notre volonté de promouvoir des actions concrètes en faveur de la planète, une valeur fondamentale que nous cherchons à ancrer dans chaque étape de notre mouvement.



En parlant de dynamisme et de renouveau, l'année a aussi été marquée par l'arrivée de Lucie, en charge de la communication, et de David, qui a rejoint le volet pédagogique et spirituel. Leur énergie, alliée à leur vision novatrice, a insufflé une nouvelle vitalité à notre association. Ensemble, ils ont contribué à mettre en lumière l'importance de la pleine conscience dans nos actions éducatives. Nous avons hâte de voir ces initiatives continuer à se développer et rayonner à travers notre réseau.

Cette année n'a pas été exempte de transitions, notamment au sein de notre équipe salariée. Avec émotion, nous avons fait nos adieux à Leigh, responsable de la formation, et à Lucile, en charge du pôle administratif et financier. Leur engagement indéfectible au fil des ans a été un pilier pour notre association et nous leur souhaitons tout le succès possible dans leurs nouveaux projets. En parallèle, l'arrivée et la transition avec deux anciennes administratrices, riches d'une expérience précieuse et animées par une passion commune, nous rassurent quant à la continuité de notre mission.

Sur le terrain, nos animatrices territoriales ont continué de jouer un rôle clé. Leur dévouement a permis à nos territoires de gagner en autonomie tout en maintenant une cohésion essentielle avec l'ensemble de l'association. Grâce à elles, nos valeurs et notre message continuent de résonner au plus près de nos membres, unissant ainsi les efforts locaux nationalement.

En parallèle, l'engagement des commissions et des groupes de travail a été inestimable. Tout au long de l'année, ils ont œuvré avec persévérance sur des projets cruciaux pour l'avenir de notre mouvement, contribuant à sa pérennité et à son expansion. Leur travail collectif reste un socle indispensable pour le bon fonctionnement de l'association.

Les défis que nous avons rencontrés n'ont pas été uniquement internes. Au sein du Scoutisme Français, des tensions et des divergences ont nécessité une médiation, notamment suite aux événements tragiques du 7 octobre 2023. Ces moments difficiles ont exigé de nous une grande force collective, mais aussi une réflexion approfondie sur la manière dont nous pouvons, ensemble, maintenir le dialogue et l'unité au sein de notre fédération. Des discussions ont également été amorcées, à notre initiative, autour de la sobriété et de la simplicité prônées dans le scoutisme à l'international, nous poussant à interroger notre place et nos actions à l'échelle globale.

Malgré ces défis, un moment particulièrement marquant a illuminé cette année : l'élection de Romain Fernandez à la présidence de la fédération du scoutisme français au nom des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature. C'est avec une immense fierté que nous l'avons soutenu pour accéder à cette fonction, un symbole fort pour notre mouvement, et nous lui apportons tout notre soutien dans cette nouvelle aventure.

Enfin, cette assemblée générale marque un tournant important. Un renouvellement partiel du Conseil d'Administration, ainsi qu'un changement de bureau et de présidence se profilent à l'horizon. C'est un défi que nous relèverons ensemble, unis par notre vision et nos valeurs communes.

L'année 2024 a été celle de nombreuses réussites et de défis relevés. Grâce à notre engagement collectif, nous avons su renforcer les liens qui nous unissent, et nous abordons l'avenir avec confiance. Convaincus que les projets à venir, portés par notre humanisme et notre engagement, continueront à nous guider vers un futur empreint de paix, de solidarité et de pleine conscience, nous restons unis sur ce chemin.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre énergie.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

## 1.2 : Rapport d'activité 2023-2024

### SOMMAIRE

1. Les EDLN en chiffres.....	5
2. Activités proposées dans les camps scouts .....	8
3. Activités proposées dans les groupes locaux.....	10
4. Formations .....	13
5. Pédagogie .....	17
6. Politique « à l'abri de la maltraitance ».....	19
7. Commission spiritualité .....	21
8. Relations extérieures.....	24
9. Les éclaireurs et éclaireuses de la nature à l'international .....	28
10. Commission écologie.....	30
11. Gouvernance .....	33
12. Communication .....	36
13. Inclusion.....	39
14. Modèle socio économique.....	42
15. Volontaires en service civique.....	44
16. Salarié.e.s.....	45
17. Boutique.....	47
18. Structuration.....	48
19. Conclusion.....	49

Nota bene : ce rapport d'activité est le fruit d'un travail collectif et parallèle de nombreux bénévoles et salariés qui œuvrent à l'année dans les différents organes de pilotage des EDLN. Nous avons volontairement respecté le style d'écriture de chacun, signe de la pluralité des valeurs et engagements des différentes individualités qui se rejoignent et se respectent pour former ensemble l'esprit EDLN.

## 1. LES EDLN EN CHIFFRES

Cette année, l'association connaît une augmentation du nombre de jeunes, mais une diminution du nombre d'adultes dans les chiffres. Ce qui nous amène à une légère diminution du nombre total d'adhérents dans l'association.

Cependant, avec le nouvel intranet, la manière de comptabiliser a changé. Nous ne comptons que les adhérents qui ont validé totalement leurs adhésions, Précédemment, nous validions tous les bénévoles qui avaient exercé une mission au sein de l'association, même s'ils n'avaient pas rempli leur adhésion

Nous pouvons donc comparer les adhésions jeunes aux autres années, mais moins facilement les adhérents adultes.

### En résumé

- **Les effectifs Jeunes (mineur.es adhérent.es) connaissent une augmentation cette année (+3 %).** Cette évolution est positive, mais inférieure à celle attendue initialement.
- Nous avons une diminution sensible du nombre de Pionnières et Pionniers, certainement due à des fermetures d'unités de cette tranche d'âge dans 2 groupes locaux. C'est une vigilance particulière à avoir. Cette tranche d'âge est précieuse dans la construction des jeunes adultes et pour ne pas avoir de coupure dans le parcours au risque de ne plus revoir ces jeunes.
- **Le taux adultes-encadrants / enfants reste bon :** la moyenne nationale est légèrement supérieure à un encadrant pour quatre mineurs (comme les années précédentes).
- **La répartition garçons/filles est assez équilibrée chez les jeunes.** Cependant, chez les adultes, surtout parmi les équipières et équipiers de groupe, nous avons un plus fort déséquilibre que les années précédentes.
- **60 % des enfants adhérents à l'année sont partis en camp d'été.** Cette proportion est en légère hausse par rapport à l'année dernière. Nous observons une baisse chez les Vaillants et Vaillantes pour la deuxième année consécutive.



## Détail des branches (tranches d'âge) en 2023-2024

Tranche d'âge	Nom de la Branche	Effectifs masculins	Effectifs féminins	Totaux
de 6 à 8 ans	Colibris	102	109	211
de 8 à 11 ans	Voyageurs.es	273	242	515
de 11 à 14 ans	Vaillant.es	200	182	382
de 14 à 17 ans	Pionnier.es	77	107	184
de 17 à 20 ans	Compagnons	19	22	41
<b>Total jeunes</b>		<b>671</b>	<b>662</b>	<b>1333</b>
Répartition h/f		50.3 %	49.7 %	
Chefs/Cheffaines bénévoles		123	171	294
Autres responsables bénévoles		89	168	257
<b>Total membres adultes</b>		<b>212</b>	<b>339</b>	<b>551</b>
Répartition h/f		38 %	62 %	
<b>TOTAL</b>		<b>883</b>	<b>1001</b>	<b>1884</b>
Répartition h/f		47 %	53 %	



## Évolution

	2019 2020	Evolution →	2020 2021	Evolution →	2021 2022	Evolution →	2022 2023	Evolution →	2023 2024
<b>Membres adhérents à jour de cotisation</b>	1332	+13 %	1504	+18 %	1781	+6 %	<b>1896</b>	- 1 %	<b>1884</b>
• <b>dont total jeunes</b>	939	+10 %	1030	+19 %	1228	+6 %	<b>1298</b>	+3 %	<b>1333</b>
• <b>dont total chefs / cheffaines</b>	226	+13 %	256	-11 %	228	+43 %	<b>327</b>	-10 %	<b>294</b>
<b>Groupes locaux en fonctionnement</b>	17	+12%	19	+37 %	26	-4 %	<b>25</b>	0 %	<b>25</b>
<b>Enfants accueillis en camps d'été</b>	543	+28%	694	+23 %	855	-8 %	<b>790</b>	+6%	<b>840</b>

## Répartition des adhésions jeunes

Sur un total de 1333 jeunes (mineurs) accueillis :

- 1221 sont adhérents à l'année dans un groupe local (soit 92 % des jeunes)
- 112 ne sont adhérents que pour un camp d'été (soit 8 %)

La proportion des adhérents jeunes à l'année est en augmentation signe que **de plus en plus de jeunes participent aux activités toute l'année, et pas seulement sur un camp d'été.**

Mais il reste pertinent de faire découvrir le scoutisme par les camps d'été, et donc, d'avoir chaque année une centaine de jeunes adhérents pour les camps d'été.

## Répartition homme/femme au sein de la gouvernance et des responsables de groupe

	Effectif masculin	Effectif féminin
Conseil d'administration	6	4
(dont membres du Bureau)	2	4
Responsables (et co) de groupe	<b>20</b>	<b>21</b>



## 2.ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LES CAMPS SCOUTS

Cette année, nous notons une augmentation du nombre de jeunes accueillis en camps d'été. Cette augmentation est commune à toutes les tranches d'âge, à l'exception des Pionniers et Compas pour lesquels nous observons un recul du nombre de participants.

840 jeunes ont pu expérimenter en profondeur la pédagogie des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature. Ils étaient répartis dans 45 camps (41 organisés l'année dernière).

À noter que cette année nous avons organisé plusieurs formats de camps accompagnés ou camps de groupes locaux à plusieurs branches.

### Détail des camps d'été 2024

	Colibris 6-8 ans	Voyageurs 8-11 ans	Vaillants 11-14 ans	Pionniers 14-17 ans	Compas 17-20 ans	Totaux	Evolution 2023 → 2024
<b>Camps accompagnés</b>		21	59			80	NA
<b>Territoire Nord et Est</b>		72	43			115	+32 %
<b>Territoire Rhône-Alpes</b>	19	104	64	62	11	260	-24 %
<b>Territoire Méditerranée</b>	42	82	53	30	10	217	+15 %
<b>Territoire Sud-Ouest</b>	31	50	19	38		138	-3 %
<b>Territoire Outre-Mer</b>		16	14			30	-30 %
<i>Totaux camps 2023</i>	69	322	217	151	31	790	
<b>Totaux camps 2024</b>	<b>92</b>	<b>345</b>	<b>252</b>	<b>130</b>	<b>21</b>	<b>840</b>	<b>+6%</b>

### Proportion des jeunes qui participent à un camp d'été

Branches	2021	2022 (Jamborée Inspir'Action)	2023	2024
Colibris	15 %	48 %	31%	39%
Voyageurs.es	67 %	57 %	62%	77%
Vaillant.es	76 %	69 %	55%	43%
Pionnier.es	94 %	100 %	65%	69%
Compagnons	100 %	97 %	100%	49%

**Nombre de jeunes présents à l'année qui participent à un camp d'été : 60%**

## Les réussites

- 45 camps d'été organisés en 2024
- Un suivi et un accompagnement territorial des camps d'été

La baisse du nombre de Pionniers et Pionnières est certainement due aux unités à l'année qui ont fermé.

Nous avons augmenté le nombre de Vaillants et Vaillantes en camp d'été comparé à l'année dernière, mais seulement 43% des participants Vaillants à l'année sont allés en camp. Cela s'explique peut-être par une ouverture de plusieurs branches Vaillantes en fin d'année.

## Les difficultés

- Il a été parfois moins facile pour certains camps de remplir en totalité les dossiers de camps. Cela peut être lié à la prise en main du nouveau fonctionnement avec l'intranet.

---

*Nous avons constaté que pour certaines unités en difficulté, la perspective d'un camp en autonomie est trop ambitieuse. Pour y répondre, le format "camp accompagné" sera récurrent chaque année. Ce format permet à des unités moins formées de partir en camp avec une équipe de direction soutenante.*

---



### 3. ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LES GROUPES LOCAUX

Cette année, nous avons accueilli de nouveaux projets de création de groupes locaux, tout en accompagnant certains groupes locaux en difficultés.

Les équipes territoriales bien installées et en lien avec les groupes ont permis un accompagnement plus proche et sur la durée.

A noter

- Bordeaux, Angers et Bugey sud ont tous les trois commencé des sorties découvertes au printemps dernier. **Bienvenu à eux chez les EDLN !**
- Pour 2024-2025, deux projets d'ouverture sont en cours : le groupe local du Verdon et le groupe local de Strasbourg.

Territoires

- Le territoire Rhône-Alpes a fonctionné à l'année avec une équipe territoriale
- Nord-Est, Méditerranée et Sud-Ouest, ont chacun fonctionné avec au moins une Animatrice Territoriale.



## Répartition et évolution des jeunes (mineur.es) adhérent.es

Groupe local	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024
06 Grasse	27	-22 % 21	Fermeture	
06 Nice	-	11	10	50% <b>15</b>
06 Paillon		En ouverture	29	62% <b>47</b>
13 Marseille	68	-7 % 63	74	-1% <b>73</b>
13 Ouest Provence	-	11	13	38% <b>18</b>
34 Montpellier	81	+5 % 85	88	-20% <b>70</b>
83 Toulon	16	+56 % 25	21	-5% <b>20</b>
<b>Territoire Méditerranée</b>	<b>192</b>	<b>+12 % 216</b>	<b>235</b>	<b>3% 243</b>
03 Bocage Bourbonnais	-	15	34	-56% <b>15</b>
26 Crest	-	22	28	36% <b>38</b>
38 Grenoble	71	+8 % 77	62	16% <b>72</b>
38 Quatre Montagnes	-	22	24	46% <b>35</b>
69 Lyon	69	-4 % 66	71	-3% <b>69</b>
69 Monts du Lyonnais	-	21	39	10% <b>43</b>
73 Avalon	79	+18 % 93	61	15% <b>70</b>
73 Chambéry		En ouverture	40	15% <b>46</b>
74 Annecy	58	+14 % 66	85	-4% <b>82</b>
<b>Territoire Rhône-Alpes</b>	<b>277</b>	<b>+38 % 382</b>	<b>444</b>	<b>6% 470</b>
31 Toulouse	71	+27 % 90	91	4% <b>95</b>
87 Pays-Arédien	95	-5 % 90	89	16% <b>103</b>
33 Sud Gironde		13	20	70% <b>34</b>
<b>Territoire Sud-Ouest</b>	<b>166</b>	<b>+16 % 193</b>	<b>200</b>	<b>16% 232</b>
14 Caen	16	+169 % 43	30	17% <b>35</b>
49 Angers				<b>4</b>
59 Lille	37	+24 % 46	23	17% <b>27</b>
75 Marne et Bois				<b>36</b>
75 Paris	58	+55 % 90	96	-28% <b>69</b>
77 Seine et Loing	17	-17 % 14	Fermeture	<b>0</b>
<b>Territoire Nord</b>	<b>128</b>	<b>+51 % 193</b>	<b>149</b>	<b>15% 171</b>
88 Vosges	14	+71 % 24	13	85% <b>24</b>
90 Belfort	-	10	10	-20% <b>8</b>
<b>Territoire Nord-Est</b>	<b>14</b>	<b>+143 % 34</b>	<b>23</b>	<b>39% 32</b>
97 Réunion Ouest	81	-7 % 75	77	-6% <b>72</b>
97 Réunion Sud	-	37	29 puis fermeture	<b>0</b>
<b>Territoire Outre-Mer</b>	<b>81</b>	<b>+38 % 112</b>	<b>106</b>	<b>-32% 72</b>



## 4. FORMATIONS

Cette année, les Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature ont accueilli en formation, toutes formations confondues, environ 370 adultes.

### Les chiffres 2023-2024

Evolution du nombre d'inscrits en formation

Formation	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Evolution	2023-2024
BAFA base	24	24	9	<b>+322%</b>	<b>38</b>
BAFA appro	19	11	6	<b>-100%</b>	<b>0</b>
BAFD base	0	8	2	<b>+200%</b>	<b>6</b>
BAFD appro	NC	NC	NC		<b>3</b>
Retraite spi base	16	16	28	<b>-64%</b>	<b>10</b>
Retraite spi appro					<b>10</b>
Caravane des camps d'été :					
• Directeur·ices et RGL	19	14	19	<b>-16%</b>	<b>16</b>
• Intendance	13	7	10	<b>-10%</b>	<b>9</b>
• Construction	-	10	-		<b>8</b>
Caravane de rentrée :					
• Réunion	15	15	15	<b>+27%</b>	<b>19</b>
• Méditerranée	40	42	36	<b>+78%</b>	<b>64</b>
• Rhône-Alpes	70	67	72	<b>+49%</b>	<b>107</b>
• Nord	30	33	16	<b>+63%</b>	<b>26</b>
• Sud-Ouest	30	26	28	<b>+93%</b>	<b>54</b>
Total	276	273	241	<b>+54%</b>	<b>370</b>



## Les formations BAFA

Deux sessions de formation BAFA bases se sont déroulées à Malamaire (06).

Nous sommes revenus à un très bon niveau de chefs et cheffaines formés au BAFA base. Deux stages EDLN ont eu lieu grâce aux efforts conséquents de Leigh pour maintenir un stage EDLN/EEDF qui allait être annulé avec 15 inscrits EDLN.

En revanche, le BAFA appro a été annulé faute d'inscrits. Nous notons une irrégularité importante d'une année sur l'autre sur le nombre d'inscrits aux formations, rendant compliqué l'anticipation des besoins. De plus, nous avons de nouveau reçu beaucoup d'inscriptions et d'annulations tardives.

**Réussite** : le nombre de formateurs et formatrices compétents au sein de l'association est en nette augmentation, permettant cette année un premier stage BAFA sans présence de Leigh, responsable formation et avec Ophélie comme responsable de stage.

## La formation BAFD base

Une formation BAFD base a été co-organisée avec les Scouts et Guides de France en février. Cinq bénévoles EDLN ont ainsi pu se former à la direction en s'appuyant sur les compétences des SGDF et la pédagogie EDLN. Malheureusement, aucun formateur EDLN n'a pu être présent.

Trois stagiaires EDLN ont également participé à un BAFD perf avec les Scouts et Guides de France.

La formation BAFD permet, au-delà d'ancrer des directeurs.trices de camps experts, de qualifier des futur.es directeurs.trices de formation.

**A noter** : l'engouement pour les formations BAFD est en nette croissance ces dernières années et est encouragé financièrement par le budget formation.

## Les retraites spirituelles

Le lieu du château de Biard la Chapelle (mis à disposition par la communauté bouddhiste de Shinnyo-En) à Céré-la-Ronde est très adapté au format de la retraite spi base et idéal comme cadre de méditation. 10 personnes ont participé à la retraite spirituelle base, c'est la limite acceptable pour maintenir la session. La baisse de 28 à 10 stagiaires s'explique en partie car il n'y a eu qu'une seule retraite spi base de maintenue cette année.

La retraite base prévue en avril a été annulée faute d'inscrits.

**Célébration** : 2024 marquait le retour de la retraite spirituelle appro, en partenariat avec Fréquence Nature, animée par Bastien Isabelle (ancien président des EdLN) et Pierre Lançon (ancien responsable spirituel). C'est un format extrêmement riche et représentatif de la spiritualité des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature.

10 stagiaires ont pu bénéficier de cette expérience de retour à la nature.

Cependant, le format de la retraite spi appro est à réfléchir. En effet, Pierre Lançon ne sera pas disponible les prochaines années pour les mener sous ce format qu'il a développé.

### Caravane des camps d'été

Cette année, les trois parcours ont eu lieu : la formation à l'intendance, la formation aux constructions et la formation DSF pour les directeurs et les responsables de groupe. Le choix du lieu a été discuté car difficile d'accès pour la grande majorité des groupes pour une formation de 4 jours. Finalement, le taux d'inscription a été équivalent aux années précédentes. Les retours des stagiaires ont remonté la demande de trouver un lieu plus accessible.

Le format de cette formation avec trois parcours en parallèle est jugé pertinent par les formateurs et les stagiaires. Cela permet de mutualiser les coûts et surtout de faire des temps inter-stages. Régulièrement, des membres d'une même maîtrise de camp participent à des parcours différents.

Cette formation est organisée depuis plusieurs années. On observe que les contenus sont rodés et bien appropriés par les formateurs, garantissant une très bonne qualité de formation aux stagiaires.

### Caravanes de rentrée

Les caravanes de rentrées 2024 se sont toutes déroulées en temps et en heure.

- 270 personnes formées, avec plus d'une quarantaine de formateurs.rices mobilisé.es sur ces événements.
- La formation est adaptée aux besoins des groupes locaux. Elle est un vrai moment de lancement d'année pour les groupes et le territoire.
- Ces caravanes sont de plus en plus prises en main par les équipes territoriales. Une réelle évolution !
- En 2024, le thème de la formation continue était « l'implication des jeunes ». Elle avait pour but de sensibiliser les chefs/cheftaines et les équipiers de groupe à l'implication des jeunes dans les prises de décision au sein de leur unité et de leur groupe local.



Des bénévoles joyeux, quelque part dans le Sud Ouest

## Formation des équipiers territoriaux

Pour la première fois cette année, l'association a organisé une formation à destination des équipiers et équipières territoriaux. La quasi intégralité des bénévoles territoriaux ont répondu présent. Cela a permis de lancer une belle dynamique dans et entre les équipes et poursuivre la co-construction de la posture territoriale. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une ancienne déléguée territoriale SGDF qui a pu partager son expérience. Pour l'année 2024-2025, la volonté est d'ouvrir plus largement cette formation à toutes les personnes curieuses du fonctionnement des territoires pour susciter des engagements et former les relèves.

---

### *La nouveauté : les caravanes continues !*

Deux rendez-vous visio dans l'année pour poursuivre la formation des bénévoles par rôle. 11 parcours ont été proposés en janvier sur la préparation des camps d'été avec 63 participants et 6 parcours en mai sur l'anticipation de la rentrée N+1 avec 46 participants.

**Un grand merci et bravo à Alexandre Lasseigne**, volontaire en service civique au pôle formation, pour l'organisation et la coordination de ces caravanes continues !

---

## Les qualifications dans le mouvement

Côté qualifications, les jurys de qualifications de l'association ont permis de délivrer 29 titres : Animateur.trice du Scoutisme Français (ASF) et Directeur.trice du Scoutisme Français (DSF).

**Pour l'année 2024-2025, les titres seront directement émis via l'intranet.**



## Les perspectives 2024-2025

- Passation du poste entre Leigh Gair, déléguée nationale formation depuis 2018, vers Ophélie Lefebvre, prise de poste prévue le 25 novembre 2025
- Animation d'un réseau de formateurs et formatrices et montée en compétence vers plus d'autonomie sur les stages de formation
- Basculement des inscriptions aux formations sur l'intranet

Meilleure communication sur les formations pour maximiser le nombre d'inscrits

## 5. PÉDAGOGIE

### Validation du projet éducatif et révision des propositions de branche

L'assemblée générale 2024 a validé la révision du projet éducatif. La commission pédagogie s'est donc mise en route vers la révision des propositions pédagogiques de branche. Dans un premier temps, elle a travaillé à réviser les objectifs de branche puis à définir le processus de révision des PPDB lors d'un week-end de travail élargi. Ce travail de révision prendra plusieurs années.

### Ouverture d'un poste délégué national pédagogie

Grâce au soutien du fond de dotation Nouveau Monde, l'association a pu ouvrir un poste salarié dédié à la pédagogie du mouvement. A cette occasion, David Burvill a été recruté en s'appuyant sur son expérience du scoutisme et sa pratique de la méditation.

### Cap sur les territoires et l'accompagnement pédagogique

Dans les prochaines années, l'association doit poursuivre le travail de structuration territoriale pour transmettre la compétence d'accompagnement pédagogique. Avec le développement du nombre d'unités et le renouvellement d'environ 50% des chefs et cheffaines chaque année, le besoin en accompagnement pédagogique est constant au sein de l'association. Le rôle d'accompagnateur ou accompagnatrice pédagogique doit répondre à ce besoin.

Pour la rentrée 2024, l'association comprend 3 accompagnateurs et accompagnatrices territoriales : Floriane Bal et Tao Celce en Méditerranée et Audrey Segard en Rhône-Alpes.

En parallèle, le rôle de responsable pédagogique (co-responsable de groupe) a été généralisé au sein des groupes facilitant la répartition des tâches et l'identification des



personnes à accompagner. Une formation dédiée leur a été proposée en caravane de rentrée.

### Carnet de branche Colibris

Grâce à Laureen Fournier, Alexandre Lasseigne et Adèle Thomas, volontaire en service civique, l'association dispose maintenant d'un carnet de branche Colibris édité et disponible dans le menu Librairie de la boutique !



## 6. POLITIQUE « À L'ABRI DE LA MALTRAITANCE »

Le groupe "Non à la maltraitance" (NALM) a été créé à la suite de l'avant-dernière Assemblée générale pour répondre à la demande de l'Organisation mondiale des Mouvements scouts à chacune de ses organisations membres de mettre en œuvre une stratégie nationale de prévention et de traitement des actes de maltraitance.

Ce groupe de travail a donc été initié par le Conseil d'Administration pour faire aboutir cet objectif. Deux membres du Conseil d'Administration en sont les coordinateurs : Dominique Bénard et Robin Valbret. Leigh Gair a apporté son assistance au groupe.

Des responsables EDLIN intéressés par le sujet et/ou possédant une compétence professionnelle concernant la question de la maltraitance ont été sollicités pour rejoindre le groupe : Juliette Galopeau, Nina Mantel, Hortense Vandenkoornhuyse, Mélanie Platel, Rita Trindade.

Le groupe NALM s'est réuni tous les mois en vidéoconférences de septembre 2023 à mai 2024. Il s'est donné les objectifs suivants :

- Identifier et répertorier toutes les ressources publiées par les organisations mondiales, OMMS et AMGE et par les associations membres de la Fédération du Scoutisme français concernant la maltraitance.
- Proposer au CA un projet de stratégie nationale concernant la prévention et le traitement de la maltraitance.
- Définir un cahier des charges pour la publication d'outils d'information des jeunes, des parents et des responsables EDLN sur la prévention des risques de maltraitance et le traitement de ces maltraitements.
- Définir un cahier des charges pour la formation de nos responsables sur la maltraitance.
- Définir un cahier des charges pour réviser le programme éducatif afin de renforcer les capacités d'autodéfense des jeunes face aux actes de maltraitance.
- Définir des procédures permettant aux chefs, cheffaines et responsables de groupe de réagir correctement face aux actes de maltraitance, en accord avec les lois et les règlements en vigueur.

Le projet de stratégie nationale a été soumis au conseil d'Administration. Le Conseil l'a approuvé dans ses grandes lignes et formulé des recommandations pour son amélioration. Le groupe a élaboré une deuxième version afin de le soumettre à l'Assemblée générale.

## Perspectives 2024-2025

Le groupe de travail doit élaborer les cahiers des charges pour :

- l'information des parents, des jeunes et des responsables.
- la formation des responsables en coopération avec la commission Formation.
- l'amélioration du programme pédagogique pour renforcer les capacités d'auto-défense des jeunes en coopération avec la Commission pédagogie.

Il doit aussi proposer des procédures permettant aux responsables EDLN de réagir correctement et efficacement face aux actes de malveillance.

## 7. COMMISSION SPIRITUALITÉ

Cette année, la com spi a vu arriver 2 nouveaux membres : David (salarié chargé entre autres de la spi) en mars et Julie Geneau en juin.

Julien a démissionné en mars suite à un désaccord sur la position "bouddhiste ou non" des EDLN mais plus largement, une lassitude de son engagement.

Pour l'année 2024-2025, la com spi comptera 9 membres :

Crystal LAM, Camille TRICLOT, Marielle DERRICK, Julie GENEAU, David BURVILL, Arthur CUIROT, Mathias BUTAUD, Emmanuel BUU, Jean Michel DANCE (responsable spirituel). C'est la dernière année pour Arthur.

### Fonctionnement et réunion

La commission spi s'est réunie 8 fois cette année. La participation est irrégulière. Mais l'arrivée de David apporte de l'énergie. Les membres de la commission doivent continuer à s'engager pour que la commission fonctionne de façon plus régulière.

La tenue des réunions repose essentiellement sur Jean Michel et Manu.

### Activités de la commission

- Soirée spi de branche

La com spi n'a pas proposé de "soirée spi de branche" spécifique. Cela a été remplacé par les caravanes continues qui ont été animées par David (merci à lui).

- Réflexion MEVI

La com' spi commence à tester l'application "Prezens" pour remplacer MEVI et les méditations proposées en live ou en différé par le groupe facebook "Change et Sois". Jean Michel intervient régulièrement sur "Change et Sois" et Mathias connaît bien l'équipe de "Prezens".

- Programme Satiscout

Peu de demandes cette année pour Satiscout en présentiel, certainement par manque de communication sur cette possibilité. Satiscout a été proposé en ligne. Une petite dizaine de bénévoles ont pu ainsi suivre un cycle MBSR.

---

*Satiscout est un programme de mise en lien  
de bénévoles EDLN avec des enseignants MBSR.*

*En contrepartie de leur engagement aux EDLN, les bénévoles  
peuvent bénéficier d'un cycle MBSR en participation libre et  
conscience (une partie peut être prise en charge par le groupe  
local).*

---

- Retraites Spi

La retraite base de février animée par Mathias, Emmanuel et David a réuni 10 stagiaires avec un bon équilibre entre cheftaines et adultes/équipiers. Cela reste assez peu vu la taille de notre association. Cependant, le stage fut très motivant.

Une seconde retraite base, prévue en avril, a été annulée faute d'un nombre de participants suffisant. Elle aurait dû se tenir en même temps que le BAFA, peut être que le calendrier n'était pas favorable.

La retraite appro d'avril a réuni 10 stagiaires, c'était la première retraite appro depuis la covid. La com spi se donne un an pour poser les bases de la reprise de ce stage ainsi que les prérequis nécessaires.

La com spi note une faible participation aux retraites spi.



Merci à la communauté Shinnyo-en pour l'accueil au château de Céré la Ronde

## Structuration et pédagogie

Le travail sur les accompagnateurs spi territoriaux s'est poursuivi avec la validation d'une fiche de poste (accompagnateur rrice spirituel). La commission n'a pas réussi à trouver l'énergie pour recruter largement. Julie G. s'est portée volontaire pour être référente spi territorial pour le territoire nord.

Le travail sur l'annexe spi de la PPDB voyageur a été quasi finalisé. Il doit être transmis à la com péda pour intégration à la PPDB après avoir réglé les derniers détails.

Un recueil de temps spi "toute branches" a été démarré et a vocation à être intégré dans le livret pédagogique. Ce dernier doit être revu et condensé à l'image de la PPDB voyageur.

La commission a travaillé sur une nouvelle version du document « la spiritualité en question/réponse ». Il doit être mis en page et publié dans le centre de ressources.

Suite à une interpellation du conseil d'administration, la commission a lancé un groupe de travail sur le chamanisme avec une démarche structurée. Les résultats de ces travaux sont attendus avant la fin de l'année. La com spi rappelle que le projet spirituel est une éducation à la Pleine Conscience et qu'il faut être vigilant à ne pas tomber dans un syncrétisme (confusion de doctrine potentiellement incompatibles) en intégrant des pratiques chamaniques ou autre.

## Contacts avec les communautés bouddhistes et l'Union Bouddhiste de France

Le groupe local de Paris a participé à Vesak.

La commission doit s'assurer de garder un lien avec l'UBF. Lama Trinlé, vice-président de l'UBF, a participé à l'AG des EDLN. Sa présence a été appréciée mais nous devons mieux savoir communiquer sur notre proposition spi.

Nous avons participé à Karuna Sechen - la rencontre altruisme 25 et 26 mai organisée par la fondation Good Planet. Les Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature y ont trouvé leur place aux côtés d'autres associations de Pleine Conscience.

## Perspectives 2024-2025

Une réflexion doit être menée sur la formation interne à la Pleine Conscience (qualitativement et quantitativement).

A court terme

- La com spi continue ses travaux sur le chamanisme pour rendre ses recommandations au CA
- La com spi doit clôturer le chantier sur la PPDB voyageur
- La com spi doit se remettre en ordre de marche pour constituer le réseau des accompagnateurs spi territoriaux.

A plus long terme

- La com spi doit trouver un ambassadeur auprès de l'UBF
- La com spi doit statuer sur Prezens, Change et Sois et animer des sessions.
- Continuer à travailler sur le recueil des temps spi et le "livret pédagogique" avec la com péda.

## 8. RELATIONS EXTÉRIEURES

### Relation avec l'État

Nous remercions la **DDCS de Savoie** pour l'étroite collaboration que nous entretenons avec ses services. Le dossier administratif national de l'association y est hébergé (lieu du siège social) pour nos déclarations de groupes, camps et BAFA.

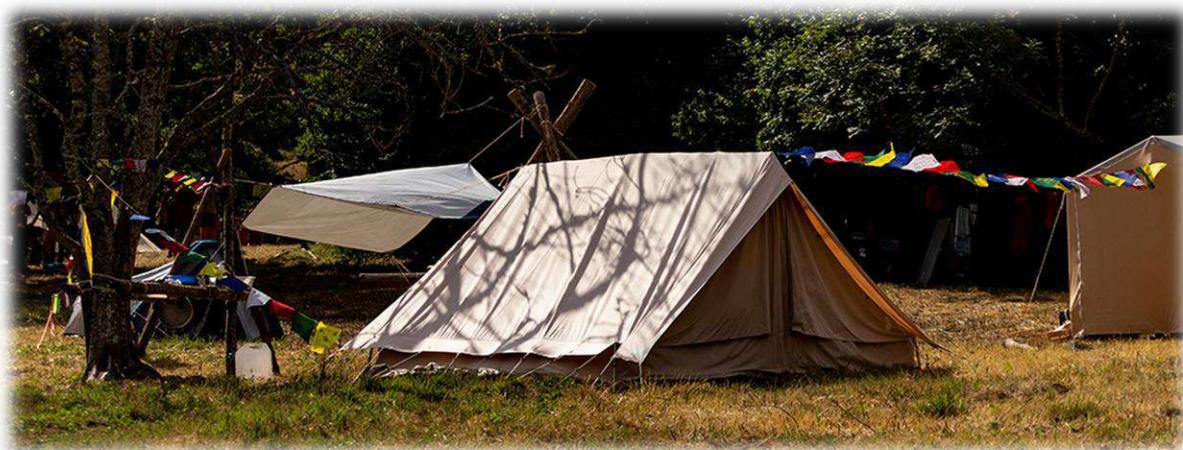
Les Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature étaient présents en janvier 2024 au côté des associations reconnues « accueil collectif de mineurs » et réunies annuellement à la DJEPVA pour l'évaluation globale des ACM. Les EDLN entretiennent de très bonnes relations avec la **DJEPVA, ministère de la jeunesse**, qui les soutient régulièrement dans le déploiement de leurs activités.



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Les groupes locaux ont poursuivi les demandes de subventions locales et départementales, soutenu par la commission modèle socio-économique et Lucile, permettant de se faire connaître auprès des **services décentralisés de l'État**.

La convention AVEN nationale, obtenue en 2023 et renouvelée en 2024, permet également une meilleure visibilité auprès de **la CNAF et des CAF départementales**. 4 groupes locaux ont obtenu la prestation de service ALSH auprès de leur CAF pour financer leurs activités. Lucile Pelletier a travaillé à resserrer les liens avec la CNAF en rencontrant nos interlocutrices pour faciliter les échanges futurs.



## Au niveau du scoutisme

**La fédération du Scoutisme Français** fédère six associations agréées « accueils de scoutisme », dont les Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature. Nous sommes présents aux réunions mensuelles de la commission internationale via Johann Delebarre, de la commission formation via Leigh Gair, du comité de suivi via Laurine Guiland et du conseil national via Ophélie Lefebvre et Laurine Guiland.



9 stagiaires ont participé aux formations BAFD organisées par les Scouts et Guides de France (SGDF).

Le développement de l'intranet EDLN a été possible grâce au soutien des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France (EEUDF).

En avril 2024, les Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature ont pris la présidence de la fédération du scoutisme français en la personne de Romain Fernandez, ancien salarié des EDLN.



## Au niveau des associations de pleine conscience

En 2023, les Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature ont obtenu un soutien financier et stratégique du **fond de dotation Nouveau Monde**. Ce soutien a permis à l'association d'embaucher Lucie Jolivot, à la communication et David Burvill au pôle pédagogie et aussi de poursuivre ou lancer des projets structurants pour l'association (intranet, site internet, campagne de communication...). L'objectif de ce soutien est de permettre à l'association d'augmenter sa visibilité et de développer ses activités auprès d'un plus grand nombre de jeunes. Nous remercions vivement le fond de dotation et notamment Gabriel Pacheco et Melissa Martinay pour leur confiance.

Grâce à ce soutien, les Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature, via Jean-Michel Dance, David Burvill, Laurine Guiland et les bénévoles du groupe local de Paris ont également été présents aux rencontres altruistes organisées par l'**association Karuna Sechen** à la **Fondation Good Planet** à Paris. Ce fut l'occasion de tisser des liens et de se faire

connaître auprès d'autres associations développant la Pleine Conscience en France comme **l'Association Méditation Laïque Education** (AMLE) et **l'association Emergences**.

### Au niveau des institutions et communautés bouddhistes

Les Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature via le groupe local de Paris étaient présents à la célébration de Vesak, organisée par **l'Union Bouddhiste de France**, dont ils sont membres depuis plus de 10 ans. L'Union Bouddhiste de France regroupe les centres du Dharma installés sur le territoire français.

Cette année, Julien Pons et Robin Valbret ont permis de resserrer nos liens avec l'UBF en participant aux travaux de la commission éthique.

### Partenariat avec « Tous Dehors France »

Faire réseau et coopérer pour développer le lien à la nature



Matthieu Chapelier continue de suivre les travaux du collectif Tous Dehors France (TDF) aux côtés d'autres structures (par exemple : Dynamique Sortir, WWF, FRENE, Terra Symbiosis, Réseau Ecole et Nature etc).

Le réseau Tous Dehors France se rapproche également du **ministère de la transition écologique**, notamment pour faire valoir le **besoin de nature dans l'éducation** des jeunes.



## 9. LES ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES DE LA NATURE À L'INTERNATIONAL

L'année fut bien remplie avec une charge de travail soutenue, notamment en raison de l'implication de Johann dans la CRIAMO et le COPIL ROVERWAY.

### Temps forts et réalisations

- Organisation du ROVERWAY en Norvège (été 2023-2024)
- Rédaction d'une proposition de politique internationale
- Intégration de Clémentine et Thérèse en tant que commissaires AMGE
- Préparation à l'accueil de la conférence sur les méthodes éducatives par la fédération du Scoutisme Français en décembre 2023
- Sélection d'un camp international en Allemagne pour 2025

### Fonctionnement de la commission

- Réunions ponctuelles, jugées insuffisantes pour créer une dynamique de commission
- Ambiance générale bonne, mais nécessité d'augmenter la fréquence des réunions plénières
- Besoin d'une meilleure anticipation des sujets à traiter

Ce bilan met en lumière les réalisations importantes de la commission internationale des EDLN, tout en soulignant les défis à relever pour améliorer son fonctionnement et son impact au sein de l'association.

---

### **Témoignage de Julien, jeune au roverway en Norvège.**

*Le format en deux temps avec un petit comité puis le gros regroupement est vraiment génial. J'ai adoré pouvoir rencontrer et découvrir les autres membres de mon premier village, c'est avec eux qu'on a gardé le plus de liens.*

*C'est vraiment une expérience culturelle riche mais il faut être au point sur son anglais (niveau b2 je pense) et ne pas être réservé.*

*Pour le camp principal il faut s'attendre à un format plus festivalier bien sûr. Ça reste néanmoins des moments forts et puissants de voir autant de scouts rassemblés au même endroit. Ça m'a fait sortir de mon île paradisiaque de chez les EDLN très ecole et bienveillant. En effet l'écologie et la qualité de la nourriture sur le camp était assez déplorable avec une proposition végétarienne plutôt mauvaise.*

*J'aurais aimé en apprendre davantage sur la Norvège au sein du roverway mais ce n'était pas là le but de l'aventure. J'aurais aussi aimé que l'on m'informe de l'économie parallèle des écussons pour ramener les miens.*

---



## 10. COMMISSION ÉCOLOGIE

La coméco arrive à la fin d'un premier cycle de son existence aboutissant à la réécriture du projet éducatif et sa validation à l'AG 2023. Elle entre désormais dans une seconde phase qui sera centrée sur les questions de formation, de pédagogie et de lien avec les autres commissions. Cette année 2023-2024 a été consacrée au début de la réalisation de la ligne directrice des objectifs du plan triennal.

La Coméco a vu quelques changements dans son organisation et son équipe. Elle a vu ses effectifs réduire, avec le départ de Yann l'an passé puis Sophie qui nous quitte après un gros investissement dans la commission, ce qui nous a amené à recentrer notre attention là où nous en avons la possibilité.

### En quelques chiffres

- 9 réunions
- 1 week-end en avril
- 4-5 participants en moyenne par réunion
- Participation à l'AG du SF et au week-end de la com Péda
- Formation écologie à la caravane de rentrée
- Atelier sur les limites planétaires à l'AG

*A garder : la cohésion et dynamique du groupe et l'efficacité lors des week-ends !*

### Réussites de l'année

- Validation du nouveau Projet Éducatif à l'AG
- Une formation dédiée à l'écologie (caravanes de rentrée)
- Un document (l'écologie aux EDLN en 10 questions/réponses) presque terminé à valider pendant l'AG
- 4ème week-end de la coméco
- Participation à l'AG du SF pour un atelier écologie en SF
- Participation à la révision des objectifs éducatifs et au lancement de la réécriture des PPDB

*Les objectifs identifiés pour l'année ont été atteints !!*

## Focus

**Validation du nouveau projet éducatif à l'AG :** après 3 années de travail à la coméco, la validation du nouveau PE à l'AG a marqué la fin d'un cycle pour la Coméco et l'aboutissement de nombreuses heures de travail.

**Formation écologie à la caravane de rentrée :** Plusieurs formations ont été réalisées en lien avec la coméco dans le cadre des formations continues de caravane, avec parmi les sujets, les limites planétaires, l'écoanxiété chez les jeunes et la résilience des jeunes face aux évènements climatiques. Un temps fort de l'année.

**Un document « en questions / réponses sur l'écologie » :** pour faire suite au document « la pleine conscience aux EDLN en questions réponses », nous avons décidé d'en réaliser un sur l'écologie. Un travail finalisé lors du WE coméco.

**Le WE Coméco :** cette année, avec uniquement les membres de la commission écologie, nous nous sommes retrouvés pour finaliser le document questions réponses sur l'écologie. Et avancer dans nos réflexions sur la suite.

L'an prochain proposition de 2 dates pour le WE coméco :

- post-AG (24 et 25 novembre)
- **fin mars ou 5-6 avril en inter-commission !** Nous invitons très chaleureusement tous les membres des commissions à se rejoindre le temps d'un week-end pour des temps de travail intra et inter commissions, faire du lien et du partage.

**AG du SF :** Sophie a participé et animé un atelier de réflexion sur l'écologie en SF. Globalement, le temps manque à toutes les associations pour mettre de l'énergie à faire de l'écologie en SF mais chaque association progresse et agit de son côté. Les partages d'expériences sont toujours intéressants, et la coméco sera ravie de pouvoir accueillir des personnes intéressées pour avancer à ce sujet. Actuellement, nous avons mis une pause à ce sujet étant trop peu nombreux dans la commission.

**Révision des objectifs éducatifs et au lancement de la réécriture des PPDB :** Emma a participé à un week-end autour des PPDB, un sujet vaste qui a pour objectif d'avoir révisé toutes les PPDB d'ici 5 ans. La Coméco restera présente de loin pour suivre les grandes lignes en matière d'écologie.

**Finalement :** une équipe réduite mais une bonne dynamique et cohésion d'équipe. Des changements organisationnels et une réussite des objectifs identifiés.

## Perspective année 2024 -2025 :

Pour l'année 2024-2025 nous souhaitons organiser plus de week-end et moins de réunions zoom. Nous avons identifié les 5 priorités suivantes :

1. Travail sur le bilan carbone à l'échelle d'un groupe local à l'aide d'un outil développé par les EEDF.
2. Travail sur la formation à l'écologie des bénévoles, via des partenariats avec divers acteur.ices (animation nature, naturalistes, fresques...) et un ou plusieurs modules à proposer en formation BAFA
3. Validation du document "l'écologie aux EDLN en questions réponses"
4. Travail de veille sur la révision des PPDB
5. Réalisation d'un week-end intercommission (co-organisé)

Nous sommes motivé.es mais nous souhaitons grandir en effectif et opinions. Nous souhaitons recruter des personnes motivées pour faire une réunion tous les 2 mois environ et 2 week-end par an pour réfléchir aux questions d'écologie aux EDLN et être à la hauteur des enjeux écologiques encore plus urgents chaque année.

Rejoignez-nous !



---

*Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement la Comeco pour son énergie, son autonomie et ses initiatives !*

*Nous avons à cœur de pouvoir continuer à communiquer davantage et avancer ensemble.*

---

## 11. GOUVERNANCE

L'année 2021-2022 a été consacrée à la mise en place du plan triennal : faire le bilan des quatre années écoulées, réfléchir, discuter, débattre et proposer des actions pour les trois années à venir.

L'année 2022-2023, en revanche, a été marquée par des difficultés internes. Nous avons pu identifier certaines causes et pistes d'améliorations. L'augmentation du nombre de membres du Conseil d'administration à 15 personnes a rendu le travail plus complexe. Nous n'avons pas assez anticipé que l'intégration de nombreux nouveaux administrateurs et administratrices nécessiterait davantage de temps de formation, ce qui a entraîné un certain désengagement au sein du groupe. En réponse, nous avons recherché des solutions, tant sur le fond que sur la forme, que nous avons commencé à tester cette année.

### Bilan du bureau

À l'image de l'année dernière, le bureau a bien fonctionné cette année. Il a fait preuve d'efficacité, d'engagement et de solidarité, en se soutenant mutuellement et en répartissant les missions lorsque cela était nécessaire. Cela a été rendu possible grâce à une équipe salariée forte, présente et impliquée, avec laquelle nous avons travaillé en toute confiance et de manière collaborative.

### Début de l'année 2023-2024 au Conseil d'administration

Suite à l'Assemblée générale de novembre 2023, nous avons entamé cette nouvelle année par plusieurs réunions en distanciel durant l'hiver. Nous avons accueilli les nouveaux membres du Conseil d'administration (Alex, Titouan et Benoît) et leur avons offert la formation nécessaire pour qu'ils se sentent à l'aise dans leurs nouvelles responsabilités. Nous avons également pris le temps de revoir le fonctionnement du C.A pour cette "année hybride", visant à favoriser plus de réunions en présentiel et ainsi résoudre certains des problèmes rencontrés l'année précédente.

Le début de l'année a été consacré à la mise en place de ce nouveau mode de fonctionnement, avec un équilibre entre présentiel et distanciel. Nous avons aussi identifié et priorisé les sujets à aborder pour l'année. Nous avons pris le temps de discuter de l'engagement et de la responsabilisation, tant individuelle que collective, au sein du C.A et clarifié les canaux et moyens de communication internes.

## Travaux du début d'année 2023-2024

Les thématiques abordées en distanciel, de l'hiver jusqu'au printemps, ont principalement porté sur la politique de protection contre la maltraitance. Le groupe de travail sur la gouvernance a également fait l'objet de discussions régulières, entraînant des désaccords et discussions. À l'automne, nous avons abordé plusieurs sujets comme la communication (y compris les réflexions autour du logo de l'association), les retours des assemblées locales (notamment la consultation sur le vocabulaire des chefs et cheftaines et le code de conduite sur la bientraitance) ainsi que la préparation de l'assemblée générale.

## Week-ends en présentiel

Nous nous sommes réunis à deux reprises (en complément de l'AG) en présentiel. Le premier week-end, en mars, a débuté par la présentation de facilitatrices et la réinstauration d'un cadre de confiance, jugé nécessaire pour plusieurs d'entre nous. Les salariés nous ont ensuite présenté l'actualité des territoires, des groupes locaux et des commissions. Nous avons poursuivi avec une réflexion sur la gouvernance, discuté de l'implication des jeunes au sein de l'association, abordé les problématiques liées au scoutisme français et à l'international, et préparé les assemblées locales.

Lors du second week-end, en juin, nous avons validé les objectifs de branche et réfléchi à l'accompagnement des bénévoles. Nous avons également préparé l'Assemblée Générale, notamment le renouvellement du bureau et du Conseil d'administration. D'autres points importants ont été discutés, tels que la politique « Safe from Harm », la gouvernance, les interrogations sur des activités autour du chamanisme dans certains groupes, et la nouvelle stratégie de communication (charte graphique et maquette du site internet). Nous avons pour terminer ce weekend, abordé la tranche d'âge "colibri", avec nos aspirations pour l'avenir.

C'est un bilan plutôt très positif pour ce format hybride avec plus de présentiel que de distanciel. Nous avons pu aborder plus de thématiques et de sujets que les années précédentes et nous avons remarqué une réelle montée en compétence rapide et implication des nouveaux arrivants. Nous avons toujours quelques frustrations dans le fait d'avoir parfois l'impression de survoler les sujets sans aller suffisamment en profondeur. De plus, l'énergie mise dans notre structuration interne a été au détriment de notre communication externe, avec notamment la démission de notre secrétaire en début d'année, pour des raisons professionnelles.

## Enjeux pour l'Assemblée générale

Nous abordons cette nouvelle Assemblée générale avec un enjeu majeur : le renouvellement de plus de la moitié des membres du Conseil d'administration, ainsi que du bureau, avec notamment un changement de présidence. Ophélie, après trois années de présidence, ainsi que Serena pour le bureau, et Dominique et Valérie pour le CA, membres engagés de longue date, nous quitteront. Plusieurs autres membres

ont démissionné dans l'année ou ont prévu de démissionner au moment de l'AG pour diverses raisons telles que : personnelles ou professionnelles, cumuls de mandats, surcharge d'engagements scouts, désaccords avec le fonctionnement actuel, ou pour leur recrutement en tant que salariées.

Le recrutement d'un nouveau Conseil d'administration équilibré, dynamique et engagé sera donc un défi majeur pour cette Assemblée générale, et pour l'avenir de l'association.

## 12. COMMUNICATION

L'arrivée du fond de dotation pour promouvoir la méditation « Nouveau Monde » en 2023 est un coup de boost pour le développement des EDLN

Ce partenariat a pour vocation de pousser notre proposition à un plus grand nombre de jeunes, en donnant un coup de pouce à notre développement territorial, tout en préservant la qualité pédagogique de nos actions.

### Accompagnement Nouveau Monde

Leur accompagnement comprend des réunions stratégie, communication et des échanges avec des professionnels de différents domaines pour permettre à l'association Les Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature de changer d'échelle, par 3 axes forts :

1. Évolution de l'image de marque
2. Développement territorial
3. Maintien de la qualité des activités pédagogiques et spirituelles.

### Une communication plus structurée

Lucie Jolivot est arrivée comme salariée en mars 2024. Elle est chargée de la communication et du marketing de l'association. Ses missions principales sont :

1. La modernisation de l'identité graphique
2. La reconstitution d'une dynamique de communication (à travers une commission)
3. L'amélioration de la notoriété de l'association
4. Le soutien des groupes locaux dans leurs besoins généraux et surtout de recrutement

### Modernisation de l'identité graphique du site web

Rendre l'identité graphique plus moderne, pour mieux représenter l'asso et ses ambitions. Le site devra être sobre et fonctionnel.

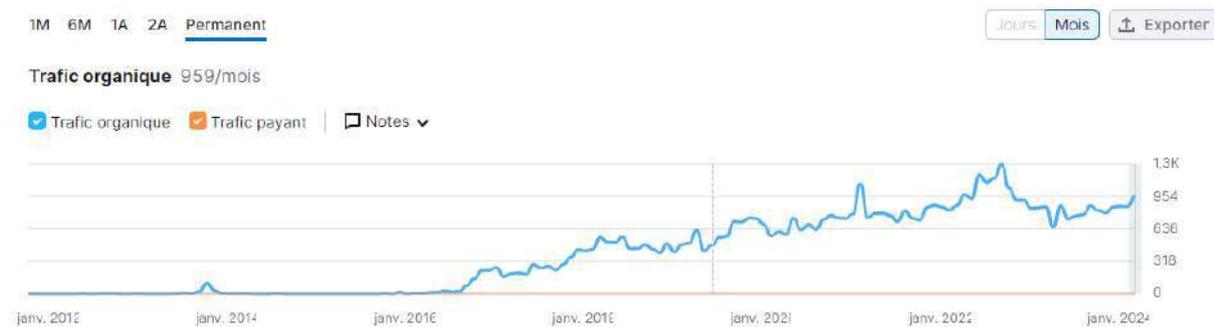
## Refonte du site web

Les objectifs poursuivis sont :

- une remise en valeur des éléments importants du site
- une navigation plus fluide sur le site
- une architecture mieux organisée.
- de nouveaux contenus qui mettent l'asso en valeur (base photos, articles...)

## Notre communication en chiffres

- Trafic sur notre site internet



- Nos réseaux sociaux

Les deux réseaux principaux pour communiquer en interne et en externe sont

Facebook : 3,5 K J'aime ; 4 K followers / Instagram : 1168 followers

- Le 7

Le 7 a été maintenu une fois par mois.

Nos adhérents disent recevoir le 7 :

systématiquement : 56,7% / Souvent : 19,7% / Rarement : 8,6% / Jamais : 15%

ils déclarent aussi

Lisent le 7 assidûment : 39,4% / de temps en temps : 38,9% / vraiment pas souvent : 16,2% / pas du tout : 5,6%

## Résultats du sondage 2024

Le sondage de l'association 2024 a été lancé suite à la volonté des commissions de mieux connaître les attentes des bénévoles ; et du national à vouloir poser des indicateurs qu'il sera capable d'observer d'année en année.

## Résumé de la communication

80% de nos membres disent avoir mené des campagnes de recrutement de différentes sortes : Forum 17,2%, mails 13,1%, presse 7,1%, bouche à oreille 18%, évènements 15,2%, affiche 15,2%, réseaux sociaux 14,1. Selon 53% de nos sondés

Ce qui fonctionne le mieux est le bouche à oreille.

### Freins exprimés

- Manque de temps/ manque de bénévoles dédiés
- Manque de connaissances
- Nécessite de l'engagement/de l'implication/de la motivation
- Capacité d'accueil
- Zone géographique
- Idées préconçues liées au scoutisme
- Manque de structure pour créer des évènements de recrutement convaincants

### Outils demandés

- Des visuels modernes / supports de com / existence digitale
- Kits de com personnalisables
- Des éléments de langage
- Calendrier des rencontres à des événements stratégiques
- Faciliter les relations entre groupes
- Des vidéos YouTube pour la réassurance et la démocratisation

Dans 64% des groupes locaux, il n'y a personne qui porte spécifiquement le rôle de communicant.

Connaissent-ils le kit de recrutement : Oui 54% ? Non 24%, OUI mais pas utilisé 22%. Le trouvent utile pour la majorité.

## 13. INCLUSION

Le groupe de travail a été créé au début de l'année 2023-2024.

La mission principale de cette année était :

- Analyser les difficultés et besoins rencontrés par les groupes locaux /chefs/cheffaines
- Lister les sujets prioritaires sur lesquels iels ont besoin d'être outillé-es

### Conclusions du sondage à destination de l'association

Dans le sondage de l'association réalisé en avril 2024, une partie était dédiée aux questions du groupe de travail, dans l'objectif d'identifier précisément les besoins du terrain et nos axes de travail. Voici un résumé des résultats obtenus :

Les répondant-e-s à cette partie du sondage sont réparti-e-s ainsi :

Ancien-ne bénévole	21
Ancien-ne jeune et bénévole	13
Bénévole	197
Parent d'un-e jeune mais pas bénévole	192

#### 1. Appréhensions et attentes en arrivant dans le mouvement

Parmi les bénévoles et ancien-ne-s bénévoles, 27.18% des répondant-es avaient des appréhensions et/ou attentes concernant l'inclusion de certaines personnes dans le mouvement, et 72.82% n'en avaient pas. Le sujet le plus mentionné par les 27% est la place des classes populaires et personnes en situation de précarité au sein du mouvement, suivi par l'accueil de personnes handicapées et de profils spécifiques.

Du côté des parents, 26.04 % mentionnent des attentes et appréhensions, qui concernent majoritairement l'intégration dans le groupe et la vie en communauté.

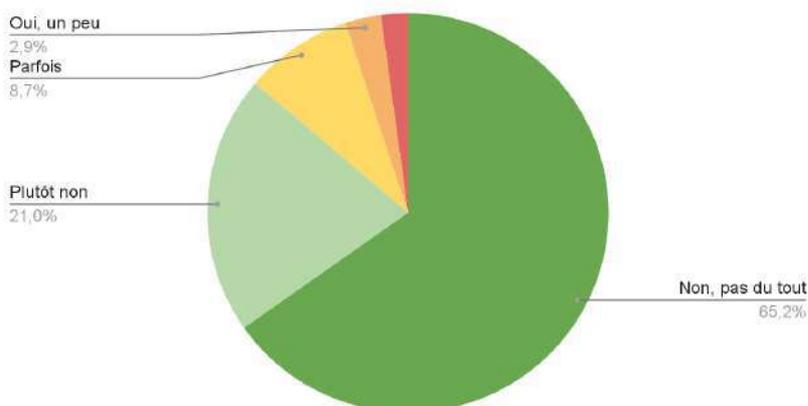
## 2. Difficultés rencontrées pour être inclus·e personnellement

Les graphiques ci-dessous présentent les réponses à la question "As-tu rencontré des difficultés pour être inclus·e personnellement au sein du mouvement ?". On constate qu'une importante partie des bénévoles et des jeunes n'en ont pas rencontré, mais que ce n'est pas le cas de tous·tes.

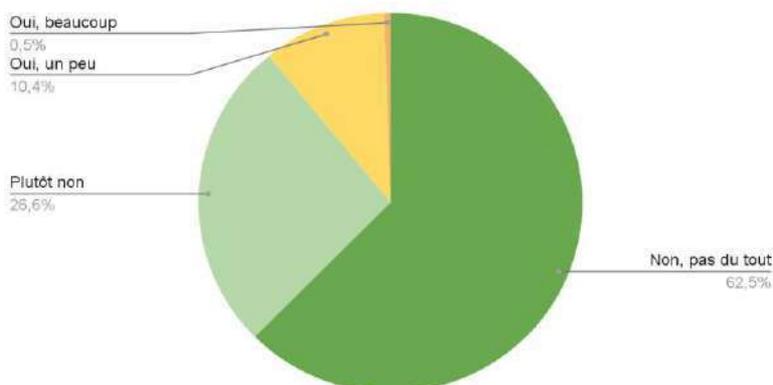
Du côté des bénévoles, les raisons de ces difficultés sont variées, le motif le plus évoqué étant une difficulté à trouver sa place auprès d'autres bénévoles plus expérimenté·e·s, et de comprendre les codes et le fonctionnement du mouvement. Certain·e·s demandent la mise en place d'un "kit du nouveau bénévole" pour faciliter l'arrivée au sein de l'association.

Du côté des jeunes, à nouveau, la question de la place dans le groupe est très souvent mentionnée par les parents non bénévoles.

En tant que bénévole, as-tu rencontré des difficultés pour être inclus·e personnellement au sein du mouvement ?



Mon enfant a rencontré des difficultés pour être inclus·e personnellement au sein du mouvement ?

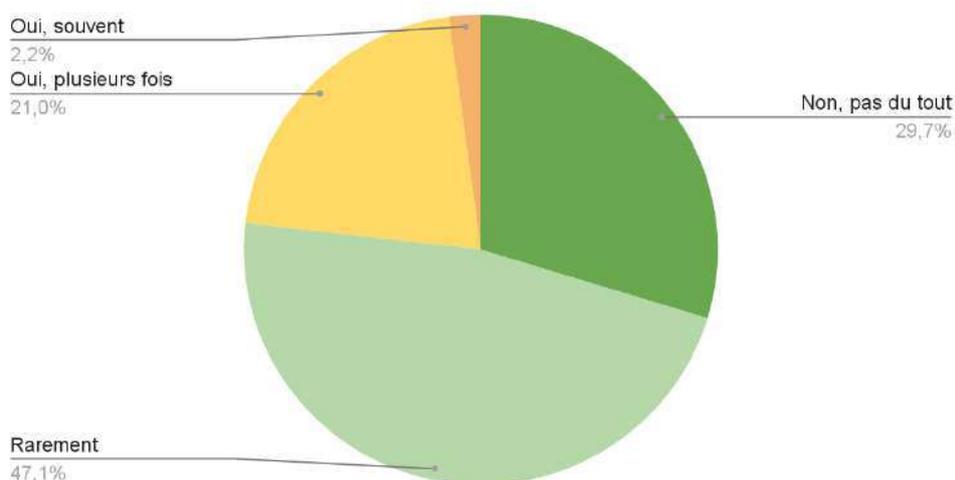


### 3. Difficultés rencontrées pour inclure d'autres personnes

La troisième partie concerne les difficultés rencontrées par les équipes de bénévoles pour inclure d'autres personnes. Les résultats montrent des difficultés davantage présentes de ce côté, bien que non majoritaires.

De très loin, le sujet le plus mentionné est l'accueil de jeunes handicapé·e·s ou avec des besoins spécifiques. Les jeunes porteur·euse·s de TSA (Trouble du Spectre Autistique) et/ou TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) en représentent la plus grande partie et sont majoritairement évoqué·e·s par les bénévoles. Ils disent manquer de clés pour les accompagner au mieux. Parmi les outils nécessaires sont notamment évoqués : des personnes ressources ou adultes dédiés à leur accompagnement, davantage de ressources et de formation des encadrant·e·s sur ces sujets.

En tant que bénévole, toi et/ou ton équipe avez-vous rencontré des difficultés pour inclure un·e enfant/adulte au sein du mouvement ?



#### Perspectives 2024-2025

Le groupe de travail comporte cette année 4 membres actif·ves (et très motivé·es) : Jean, Marie-Fleur, Mathilde et My-Hang.

Nos objectifs pour l'année 2024-2025 sont les suivants:

1. Produire de la documentation et des personnes ressources sur l'accueil des jeunes TDAH/TSA

L'accueil de jeunes handicapés (spécifiquement TDAH/TSA) a été de très loin le sujet le plus mentionné dans le sondage, il s'agit donc de notre axe de travail principal pour l'année 2024-2025. Nous allons travailler à produire de la documentation et des personnes ressources accessibles sur ces sujets.

2. Préparer le prochain plan triennal

Faire des propositions au CA/AG d'objectifs à intégrer au plan triennal.

## 14. MODÈLE SOCIO ÉCONOMIQUE

La commission modèle socio-économique a poursuivi deux axes cette année :

- Evaluation des impacts financiers pour les groupes locaux
- Formations aux nouvelles pratiques et outils

### Evaluation des impacts financiers

Via le sondage dont vous êtes le héros, nous avons pu observer les changements de pratique dans les Groupes Locaux (nommés GL par la suite).

- Sources de financement

La majorité des groupes se sont investis dans les recherches de subvention (22 GL, dont 19 déclarent avoir obtenu une subvention) et 11 GL ont mené des actions d'autofinancement.

Le mécénat n'était pas très attendu dans le nouveau modèle, on voit pourtant que 15 groupes s'y sont lancés.

4 GL ont fait des campagnes de dons sur HelloAsso.

7 GL ont voulu monter un dossier ALSH et tous déclarent avoir réussi (Annecy, PA, Paillon, Toulouse, Lille, Crest, Grenoble).

Seul un groupe déclare ne pas avoir mis en place d'action.

*Des actions d'autofinancement originales :*

*la Thèque intergalactique, Vente de pulls, de gâteaux régionaux et d'orange*

Les GL ont souvent mené à bien leurs actions, il y a peu de différences entre la liste des actions envisagées et celles réussies.

Les GL ne mettent majoritairement pas l'accent sur les dons lors de la campagne d'adhésion.

Seuls 4 GL ont fait ensuite des campagnes Hello Asso pendant l'année.

On note donc que les GL ont du mal à solliciter les dons.

- Evolution de la participation des familles dans les finances des GL

Sur les 16 répondants, la grande majorité des GL (12 GL) déclarent n'avoir pas augmenté le prix des participations annuelles pour les familles. 4 disent avoir augmenté le montant de la participation à cause de l'inflation ou de critères propres au GL (besoin accru de formation ou de matériel).

En ce qui concerne les camps d'été, 14 GL n'ont pas pu diminuer le prix des camps, en grande majorité à cause de l'inflation qui pèse lourd sur le budget de camp. Cependant, 4 GL ont pu diminuer le prix demandé aux familles grâce aux nouvelles sources de financement.

*Les GL ont pris en compte les objectifs annoncés, même si la conjoncture économique ne leur a pas toujours permis de diminuer le prix des camps*

- Effort des GL pour la mise en place du nouveau modèle

La mise en place du nouveau MSE a demandé des changements de fond à tous les GL.

13 GL ont rapidement adoptés de nouvelles pratiques et certains ont pu recruter de nouveaux équipiers de groupe avec des compétences adaptées ou découvrir des opportunités jamais exploitées auparavant (mécénat par exemple)

8 GL ont des difficultés ou se sentent perdus. Ce sont en général des GL avec une équipe de groupe peu développée et/ou qui n'ont pas pu obtenir l'aide de familles.

### Formation aux nouvelles pratiques et nouveaux outils

Nous avons :

- accompagné 22 GL dans l'attribution de Siret, outil indispensable pour la demande de subvention,
- créé un outil d'autoévaluation centré sur la capacité des GL à gérer une subvention ALSH,
- tenu une caravane de formation continue autour des pratiques financières pour accompagner les GL.

Notre commission est toujours à l'écoute des GL pour les accompagner et mettre en place les outils efficaces dans votre gestion des sources de financement

### Perspectives pour 2024-2025

- Accompagnement et mise en place d'outils pour une gestion simplifiée de l'ALSH
- Création d'une politique nationale de mécénat, si des bénévoles avec les compétences nécessaires nous rejoignent
- Amélioration de l'outil de suivi comptable des GL

## 15.VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE



En 2023-2024, le recrutement de volontaires en service civique a été difficile, sentiment partagé par les autres associations bénéficiant de ce dispositif et renforcé par la localisation en milieu rural des bureaux EDLN. Plusieurs missions n'ont pas été attribuées.

Cependant, nous avons accueillis trois volontaires de grande qualité avec qui nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler :

- Alexandre Lasseigne, en distanciel avec Leigh
- Adèle Thomas, à Culoz avec Titou et Lucile
- Laureen Fournier, à Pau avec Leigh

Ce sont principalement eux qui ont créé le carnet de branche des Colibris.

Ce dispositif, dans son ensemble, fonctionne bien, tant pour l'association que pour les jeunes accueillis. Notre agrément a été renouvelé pour trois ans en juillet 2024. Le dispositif est reconduit comme chaque année depuis 2014.

Si l'aventure vous intéresse, contactez rapidement un des salariés de l'association !!

## 16. SALARIÉ.E.S

En mars 2024, grâce au financement du fond de dotation Nouveau Monde, l'association a pu ouvrir deux nouveaux postes salariés : délégué national pédagogie en CDI et chargée de projet communication sur 2 ans. L'association compte donc 6 salariés pour soutenir l'activité de l'association.

### Départs

A la rentrée 2024, Lucile et Leigh ont émis le souhait de quitter leurs fonctions après plusieurs années de salariat. Elles ont respectivement été remplacées par Valérie et Ophélie.

**Leigh**, salariée depuis 2018 a été déléguée générale de l'association, puis responsable pédagogie et formation. En 6 ans de salariat, elle a apporté énormément de ces convictions et de ces valeurs au projet des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature. Elle a notamment transmis ses compétences de formatrice pour développer les formations BAFA et BAFD, mais aussi le développement d'un réseau de formateurs et formatrices compétents. Elle a finalisé la PPDB Pionniers, coordonné l'écriture de la PPDB Compagnons, écrit le carnet de branche Voyageurs (en tant que volontaire en service civique), coordonné l'écriture du carnet de branche Colibris et participé à la révision du projet éducatif. Elle a également été directrice et responsable pédagogique de nombreux camps d'été, camps d'automne et formations, faisant remonter des informations essentielles au pilotage de l'association. Elle s'est par ailleurs investie au sein de la Fédération du Scoutisme Français via le Conseil national et la Commission Formation créer des liens solides et précieux entre les associations. Enfin, ce que l'association a collectivement appris de Leigh, c'est sa capacité à accompagner tous les profils bénévoles à donner le meilleur d'eux même en leur faisant des retours constructifs et pertinents au service des jeunes et du projet éducatif de l'association.

Au nom du conseil d'administration, nous remercions chaleureusement Leigh pour tous ces apports durant ces années de volontariat, bénévolat puis salariat. Elle aura indéniablement marqué l'histoire de l'association. Nous lui souhaitons une bonne route vers ses projets futurs, en espérant que son chemin croise de nouveau celui des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature.

**Lucile**, salariée depuis 2022 a été chargée de mission au pôle administratif et financier. Nous la remercions pour le travail effectué avec sérieux, responsabilités et convictions. Lucile s'est notamment investie sur le développement de l'intranet, l'accompagnement des trésoriers, trésorières et secrétaires des groupes locaux et l'organisation du Jamboree lors de son service civique.

Bonne route à Lucile en espérant également te revoir parmi nous prochainement !

## Renouvellement

Grâce au soutien du Fond de Dotation Nouveau Monde, nous avons pu ouvrir deux postes salariés en mars 2024 :

Nous accueillons ainsi **David** Burvill, en tant que délégué national pédagogie. David est bénévole ponctuel au sein de l'association depuis 2018 et pratiquant du Dharma depuis plus de dix ans. Il a pour mission de coordonner la mise en place de la pédagogie au sein de l'association en soutenant et outillant les chefs et cheffaines. Il travaille également au service de la commission spiritualité pour développer la pratique de la méditation dans toutes les activités de l'association.

**Lucie** Jolivot rejoint également l'équipe comme chargé de projet communication pendant 2 ans. Elle travaille à moderniser l'image de l'association et faire des campagnes de communication dans le but d'aider les groupes locaux à recruter des chefs et cheffaines et d'ouvrir des nouveaux groupes.

## Accueil

En remplacement de Lucile, c'est **Valérie** Bernat qui a été recrutée comme responsable administratif et financier. Riche de son expérience en tant que responsable de groupe puis trésorière de l'association, Valérie est en charge d'accompagner les trésoriers et secrétaires des groupes locaux.

Enfin, en remplacement de Leigh, c'est **Ophélie** Lefebvre qui deviendra déléguée nationale formation à compter du 25 novembre 2024 au terme de son mandat de présidente.

Pour l'année 2024-2025, les personnes en poste sont les suivantes :



**Valérie Bernat**  
Administratif et financier



**Lucie Jolivot**  
Communication



**David Burvill**  
Pédagogie



**Matthieu Chapelier**  
Accompagnement des groupes  
locaux et des territoires



**Laurine Guiland**  
Déléguée générale



**Ophélie Lefebvre**  
Formation

## 17. BOUTIQUE

### LA BOUTIQUE DU SCOUTISME TOUT L'ÉQUIPEMENT NATURE

Depuis 2020, la boutique des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature est intégrée à la boutique du scoutisme, structure commerciale portée par les Scouts et Guides de France. Ce partenariat fonctionne bien et permet une meilleure efficacité dans l'envoi des commandes et les négociations avec les fournisseurs.



Outre les tenues des enfants (chemises scoutées et foulards), un ensemble de produits est en vente.

Les nouveautés 2024 :

- la Proposition Pédagogique de Branche (PPDB) des Compagnons
- le carnet de branche Colibris

## 18.STRUCTURATION

En septembre 2023, le nouvel intranet a été lancé pour faciliter la gestion des groupes locaux par les bénévoles. Grâce à cet outil, le suivi des inscriptions est simplifié, autant pour les activités de l'année que pour les camps.

6 mois de développement ont été nécessaires, porté par une équipe hybride de bénévoles et salariées. Les retours ont été globalement positifs, remontant le côté agréable de l'outil. Le nouvel intranet permet également un meilleur pilotage de l'association.

Un gros travail de support a été porté par Lucile Pelletier, puis Eric Battaglia et Sigolène Pailhes pour répondre aux demandes de utilisateurs.

Durant l'année 2023-2024, le module camp a été développé, ainsi que le module formation sorti en novembre 2024. Une série d'améliorations continues ont également été produites pour répondre aux demandes des utilisateurs.

La poursuite du développement de l'intranet a été possible grâce au financement du fonds de dotation Nouveau Monde et à l'investissement de Sigolène et Eric sur le sujet.

Un très grand merci à eux !!



## 19. CONCLUSION

L'année 2023-2024 a été une année d'ancrage, de confiance, de stabilité et de continuité pour l'association des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature, notamment portée par le soutien du fond de dotation Nouveau Monde.

**Ancrage**, car nous avons noué des partenariats précieux avec d'autres associations de la Pleine Conscience. Ces partenariats ont pour objectif de créer de la porosité entre ces associations qui forment des pratiquants aguerris de la méditation et notre association. Cela permet à la spiritualité de Pleine Conscience de se diffuser dans notre association et à nos bénévoles d'aller suivre des programmes de pratiques inspirants. La spiritualité de Pleine Conscience est au cœur de notre pédagogie et nous devons sans cesse s'assurer qu'elle se diffuse avec clarté et profondeur à tous les échelons de l'association.

**Confiance**, car le soutien reçu par nouveau monde est une reconnaissance du potentiel transformateur du scoutisme et particulièrement celui des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature. Notre ambition d'éduquer des futurs adultes engagés, conscients et responsables pour faire advenir un avenir souhaitable a trouvé une résonance chez d'autres. Nous travaillons maintenant collectivement à multiplier les opportunités de vivre un scoutisme de qualité pour les jeunes partout en France . Les ouvertures de groupe participent à cette diffusion de la proposition EDLN. Merci aux nouveaux groupes de Strasbourg, Verdon, Angers, Bugey Sud et Bordeaux de rejoindre l'aventure et bienvenue !

**Stabilité**, car grâce à l'engagement sans faille de presque 300 chefs et cheftaines et de 250 équipières et équipiers de groupe, la grande majorité des groupes locaux se portent bien et ont ainsi accueilli 1333 jeunes. Grâce à la consolidation de l'échelon territorial, les groupes locaux reçoivent un soutien continu de la part des déléguées, des animatrices et des accompagnateurs pédagogiques territoriaux. Cet accompagnement permet d'identifier les difficultés potentielles au bon moment et d'orienter les équipes locales vers leurs propres solutions.

**Continuité**, car depuis 18 ans, l'association poursuit sa structuration étape par étape. Ainsi, en 18 ans, elle a vu se créer petit à petit les différentes branches des Colibris aux Compagnons. Et cette année, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons vu aboutir la proposition de branche Compagnons et surtout voir 11 jeunes de 17 à 20 ans participer à un Roverway en Norvège auprès de scouts du monde entier. Ces jeunes Compagnons sont le reflet de tout le potentiel de la pédagogie portée par les Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature. Au travers de leur confiance, de leurs convictions et de leur capacité à les porter hauts, c'est tout un mouvement de bénévoles qui est remercié pour leur engagement depuis de nombreuses années. Un grand bravo à tous les Compagnons pour les routes parcourues et à venir !

Les perspectives 2024-2025 :

- Le travail sur l'ancrage spirituel doit se poursuivre notamment en permettant à un maximum de bénévoles de vivre des moments de Pleine Conscience inspirant et transformateur. Ainsi, ces mêmes bénévoles porteront pleinement le projet éducatif des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature auprès des jeunes. (Ex : sur le camp d'automne 2024, Denis Robberechts, enseignant MBSR et fondateur de Dharma Nature, est venu partager des temps de pratique sur le camp).
- La construction des territoires reste un enjeu majeur des prochaines années pour aider les groupes locaux à répondre à leurs problématiques. Il faut recruter pour tous les rôles et dans tous les territoires et former ces bénévoles pour que les groupes locaux existants et à venir soient soutenus dans leurs activités.
- Enfin, parce que le projet des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature mérite d'être connu, un travail de visibilité est engagé et sera poursuivi durant toute l'année. L'objectif est double : soutenir les groupes locaux dans le recrutement des chefs et cheffaines et ouvrir de nouveaux groupes locaux.

Globalement, notre association se porte bien et est résiliente face aux difficultés.

Elle est porteuse de sens pour beaucoup d'Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature qui y trouvent un lieu refuge et un lieu d'engagement, ainsi que des compagnons de route avec qui partager des mêmes valeurs pour les porter avec confiance dans tous les domaines de la société.

Cette association grandit et petit à petit, elle devient porteuse de sens également pour d'autres structures qui veulent s'associer à notre élan.

Ainsi les Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature rayonnent chaque jour un peu plus fort, plus loin.



Ophélie Lefebvre, présidente des EDLN et  
Laurine Guiland, déléguée générale

Spécialement pour toi qui est motivé par un des sujets traités lors de cette AG et qui veut mettre ton énergie à profit au sein d'une commission, voici les emails pour joindre les commissions

Sois le.la bienvenu.e !

Commission pédagogie .....pedagogie@edln.org

Politique « à l'abri de la maltraitance »..... info@edln.org

Commission spiritualité.....spiritualite@edln.org

Commission internationale ..... **Erreur ! Signet non défini.** international@edln.org

Commission écologie .....comeco@edln.org

Commission Communication..... communication@edln.org

Commission Inclusion..... info@edln.org

Commission Modèle socio économique .....gt-eco@edln.org

Volontaires en service civique ..... info@edln.org





Éclaireuses  
& éclaireurs  
de la Nature

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 -

PIÈCE 2 :

Rapport financier 2023-2024

Budget prévisionnel 2024-2025

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

## 2.1 : Rapport financier 2023-2024

### SOMMAIRE

1. Compte de résultat
2. Résultat et volume financier
3. Commentaires
4. Disponibilités
5. Conclusions et affectation du résultat



# 1. COMPTE DE RÉSULTAT

L'exercice comptable a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et a été clôturé au 31 août 2024. Il comprend l'ensemble des dépenses et recettes de l'association entre ces dates. Le compte de résultat a été visé par notre expert-comptable.

Intitulé	Réalisé 2022/2023	Prévisionnel 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Evol N-1>N
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>201 806</b>	<b>190 835</b>	<b>325 773</b>	<b>61%</b>
<b>Autres achats et charges</b>	<b>34 296</b>	<b>42 000</b>	<b>47 332</b>	<b>38%</b>
Equipement et matériel	326	1 000	3 034	831%
Fourniture de bureau	561	800	840	50%
Location immobilière	10 700	11 500	12 110	13%
Assurance	1 326	1 350	1 466	11%
Rémunération intermédiaires	3 387	1 000	881	-74%
Honoraires comptables	1 470	1 500	1 500	2%
Communication	302	1 200	1 164	285%
Frais de déplacement	6 270	8 000	10 564	68%
Frais de missions	615	1 500	1 948	217%
Frais de réception	2 271	3 500	2 824	24%
Frais postaux	547	700	319	-42%
Frais hébergement internet	497	800	775	56%
Frais téléphone + fibre	319	350	728	128%
Frais bancaire	1 068	2 100	2 098	96%
Frais chèques vacances + CESU	420	600	78	-119%
Cotisations extérieures	4 211	6 000	7 151	70%
Charges diverses	5	100	9	73%
<b>Rémunération du personnel</b>	<b>124 155</b>	<b>130 647</b>	<b>180 193</b>	<b>45%</b>
Salaires bruts	95 844	99 247	135 088	41%
Charges sociales	27 199	28 000	41 263	52%
Contribution service civique	1 829	2 500	3 580	96%
Provision congés payés	1 511	-	188	-112%
Cadeaux	795	900	74	-91%
<b>Développement intranet</b>	<b>36 000</b>	<b>15 000</b>	<b>27 000</b>	<b>-25%</b>
<b>Report fonds de dotation</b>			<b>63 561</b>	
<b>Solidarité inter-groupes</b>	<b>4 355</b>	<b>3 188</b>	<b>4 432</b>	<b>2%</b>
<b>Achats territoires</b>			<b>571</b>	
<b>Aide au projet des jeunes</b>	<b>3 000</b>	<b>-</b>	<b>2 685</b>	<b>-11%</b>
<b>Pôle formation</b>	<b>12 731</b>	<b>20 700</b>	<b>20 507</b>	<b>61%</b>
Frais formation interne	3 226		2 496	-23%
Frais formation SPI	3 047		3 457	13%
Frais formation BAFA BAFD	6 208		9 379	51%
Frais formation externe	250		5 175	1970%
<b>Camps nationaux</b>	<b>14 459</b>	<b>35 580</b>	<b>42 862</b>	<b>196%</b>
Achats camp d'automne		22 580	17 626	
Achats camps accompagnés	12 999	13 000	16 717	29%
Achats Roverway (ex Jamboree)	1 459		8 519	484%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>228 995</b>	<b>247 115</b>	<b>389 142</b>	<b>70%</b>
<b>RESULTAT HORS GL</b>			<b>4 419</b>	

GROUPES LOCAUX	313 798	330 000	349 168	11%
Achats activités année	137 167		189 153	38%
Achats camps été	174 836		158 071	-10%
Frais bancaires groupes locaux	1 795		1 945	8%
<b>TOTAL CHARGES GL</b>	<b>313 798</b>	<b>330 000</b>	<b>349 168</b>	<b>11%</b>
<b>RESULTAT GL</b>	<b>23 440</b>	<b>-</b>	<b>10 253</b>	<b>-56%</b>

<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>542 794</b>	<b>577 115</b>	<b>738 310</b>	<b>36%</b>
<b>RESULTAT GENERAL</b>		<b>0</b>	<b>14 672</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>542 794</b>	<b>577 115</b>	<b>752 982</b>	<b>39%</b>

Intitulé	Réalisé 2022/2023	Prévisionnel 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Evol N-1>N
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>176 123</b>	<b>188 715</b>	<b>325 124</b>	<b>85%</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>32 758</b>	<b>29 640</b>	<b>35 458</b>	<b>8%</b>
Subvention FONJEP	14 140	14 140	15 398	9%
Subvention service civique	863	2 500	2 560	197%
Subvention DJEPVA	5 000	8 000	8 000	60%
Subvention FDVA formation	7 500	5 000	5 000	-33%
Subvention FDVA projet	2 000	-	4 500	125%
Indemnité prévoyance	3 254	-		-100%
<b>Dons</b>	<b>8 065</b>	<b>10 200</b>	<b>7 292</b>	<b>-10%</b>
Dons ponctuels	4 730	7 500	5 020	6%
Dons réguliers	2 580	1 800	1 790	-31%
Dons réception	370	500	340	-8%
Mécénat entreprise	385	400	142	-63%
<b>Fonds de dotation</b>			<b>137 000</b>	
Fonds de dotation Nouveau Monde			137 000	
<b>Cotisations</b>	<b>74 442</b>	<b>80 397</b>	<b>76 584</b>	<b>3%</b>
Adhésions	74 442	80 397	76 584	3%
<b>Autres produits de gestion</b>	<b>1 069</b>	<b>1 000</b>	<b>2 268</b>	<b>112%</b>
Produits divers	169	100	8	-95%
Intérêts Livret A	901	900	2 260	151%
Remb. formation du personnel				
<b>Reversements financement asso</b>	<b>57 959</b>	<b>65 478</b>	<b>63 655</b>	<b>10%</b>
Reversements année	33 005	39 276	37 145	13%
Reversements camps été	24 954	26 202	26 510	6%
<b>Boutique</b>	<b>1 830</b>	<b>2 000</b>	<b>2 867</b>	<b>57%</b>
<b>Pôle formation</b>	<b>10 975</b>	<b>20 000</b>	<b>16 602</b>	<b>51%</b>
Recettes formations internes	3 320		3 520	6%
Recettes formations SPI	2 820		2 685	-5%
Recettes formations BAFA BAFD	4 835		10 397	115%
<b>Camps nationaux</b>	<b>13 558</b>	<b>38 400</b>	<b>51 835</b>	<b>282%</b>
Recettes camps d'automne		25 400	20 362	
Recettes camps accompagnés	13 558	13 000	22 322	65%
Recettes Roverway (ex Jamboree)			9 152	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>200 656</b>	<b>247 115</b>	<b>393 561</b>	<b>96%</b>
	28 340			

GROUPES LOCAUX	337 238	330 000	359 421	7%
Recettes activités d'année	130 781		110 231	-16%
Recettes camps été	177 512		175 077	-1%
Adhésions et dons reversés GL	5 293		1 615	-69%
Mécénat d'entreprise	1 495		995	-33%
Subventions villes / dép. / rég.	10 450		29 570	183%
Subvention CAF PS ALSH + VACAF	11 706		41 933	258%
<b>TOTAL PRODUITS GL</b>	<b>337 238</b>	<b>330 000</b>	<b>359 421</b>	<b>7%</b>

<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>537 894</b>	<b>577 115</b>	<b>752 982</b>	<b>40%</b>
	<b>4 900</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>542 794</b>	<b>577 115</b>	<b>752 982</b>	<b>39%</b>

## 2. RESULTAT ET VOLUME FINANCIER

Le volume financier global de l'association est en augmentation de 39%. Ce résultat s'explique par la subvention obtenue via le fond de dotation Nouveau Monde et la croissance de l'association.

### Répartition du résultat annuel 2023-2024

- Excédent de l'activité des groupes locaux = 10 253 € (-56% par rapport à 2022-2023)
- Excédent du budget de l'asso hors groupes = 4 019 €

**Le résultat de l'activité des groupes locaux est bon sans être trop élevé** ce qui signifie que les groupes ont bien répartis leur équilibre dépenses/recettes. En effet, il n'est pas nécessaire que les trésoreries des groupes deviennent trop importantes (sauf provisions pour projet spécifique).

**Le résultat de l'activité hors groupes locaux est bon.** Son affectation sera décidée par l'assemblée générale (voir chapitre consacré).

Exercice	Charges	Produits	Résultat	Résultat / produits
2023-2024	738 310	752 982	14 672	1,95%
2022-2023	542 794	537 894	- 4 900	-0,9%
2021-2022	639 485	680 172	40 688	6,0 %
2020-2021	370 875	408 389	37 514	9,2 %
2019-2020	313 105	363 228	50 123	13,8 %
2018-2019	364 684	384 254	19 570	5,1 %
2017-2018	303 924	350 331	46 407	13,2 %
2016-2017	257 527	267 073	9 546	3,6 %
2015-2016	191 763	213 123	21 360	10,0 %
2014-2015	123 877	135 086	11 209	8,3 %
2013-2014	61 645	73 940	12 295	16,6 %
2012-2013	50 109	53 275	3 166	5,9 %
2011-2012	42 455	41 743	- 712	-1,7 %
2010-2011	48 985	54 001	5 016	9,3 %
De 2007 à 2010	48 745	54 614	5 868	10,74%

## 3. COMMENTAIRES

### Activités dans les groupes locaux

**Les recettes issues des participations des parents aux activités à l'année et aux camps d'été ont largement diminué.** Cependant les recettes globales des groupes ont augmenté grâce à une augmentation conséquente des subventions obtenues.

**Le pari du modèle économique d'encourager les groupes locaux à demander des subventions pour réduire la part demandée aux parents semble réussi pour une partie des groupes locaux :**

- 7 groupes locaux ont obtenu 29 570€ de subventions publiques, soit 4 200€ en moyenne par groupe (contre 2000€ en moyenne pour 5 groupes en 2022-2023)
- 4 groupes locaux ont obtenu 20 884€ d'aides ALSH des CAF, soit 5 220€ en moyenne par groupe.
- Les aides CAF relatives aux camps d'été sont en nette augmentation grâce au dispositif Pass'colos créé par l'état en 2024.

La commission Modèle Socio-Economique (MSE) se tient à disposition des groupes locaux pour les soutenir dans leurs recherches de financement. **Pour obtenir des subventions, la régularité des demandes est une réelle plus-value, les groupes locaux sont encouragés à poursuivre ces demandes, même s'ils n'ont rien obtenu en 2023-2024.**

**La totalité du budget de solidarité inter-groupes**, issu des recettes des camps d'été 2023 et du solde du groupe de Seine et Loing, a été reversée aux groupes qui en ont fait la demande pour un total 4 432 €. Ce dispositif, éprouvé depuis plusieurs années, fonctionne très bien et permet d'aider les groupes en ouverture.

### Dons et adhésions

Les **adhésions** sont en augmentation de 3%. Cela correspond à l'augmentation des effectifs Jeunes (+3 %).

Dans l'ensemble **les dons continuent de diminuer (-10%)**. Plusieurs hypothèses à cela : le passage des adhésions sur l'intranet, le nouveau modèle économique ou encore l'inflation peuvent expliquer cette diminution. Les donateurs réguliers, qui soutiennent le projet EDLN depuis sa création, sont également en diminution.

Cette année voit une légère augmentation des subventions perçues par l'association.

### Les subventions budgétées ont bien été perçues :

- 2 560 € d'aides pour l'accueil de volontaire en service civique ont été obtenus pour 3 580 € de coût d'allocations et de formation.
- 5 000€ ont été perçus via le dispositif FDVA formation de la DJEPVA, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs. Cette convention prend fin en 2024 et sera à renégocier on l'espère à la hausse.
- 15 398€ proviennent du dispositif FONJEP de la DJEPVA pour deux postes salariés (environ 7000 € / an / poste sur trois ans). Un nouveau poste FONJEP a été obtenu en 2024 pour le poste pédagogie, en revanche celui relatif au poste administratif prend fin en 2024.
- 8 000€ ont été perçus de la DJEPVA. Bien que ce montant soit en augmentation, il reste faible vis-à-vis de notre volume d'activité. Une demande plus conséquente a été faite pour l'année 2024-2025, 14 000€ ont déjà été attribués.
- 4 500€ ont été obtenus du dispositif FDVA projet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est la troisième année que l'association obtient ce financement.

**IMPORTANT :** le total des subventions publiques obtenues par l'association en 2023-2024 est de 106 961€. **Or à partir de 153 000€ de subventions annuelles, une association est dans l'obligation de faire viser ses comptes par un commissaire au compte.** Ce seuil sera sans aucun doute atteint d'ici un ou deux ans. **Un travail de mise en conformité doit être effectué par anticipation.**

## Fonds de dotation Nouveau Monde

En novembre 2023, l'association a obtenu le soutien financier du fonds de dotation Nouveau Monde pour réaliser une somme de projets prévus au plan triennal. **Ce soutien est de 220 000€ répartis sur 2 ans de novembre 2023 à novembre 2025.** L'obtention de ce financement est un vrai boost pour réaliser des projets déterminants comme l'ouverture de deux postes salariés communication et pédagogie, le développement de l'intranet ou encore la refonte du site internet et de l'image de l'association.

73 438€ ont été dépensés en 2023-2024 :

- 40 603€ de rémunération du personnel pour les postes de David et Lucie ouverts en mars
- 27 000€ de développement de l'intranet
- 3000€ de soutien à la formation des bénévoles
- 1200€ pour des dépenses de territoire et l'organisation d'un week-end des équipiers territoriaux
- 1500€ de frais de déplacements exceptionnels

Les 148 500€ restants sont déjà attribués à des postes de dépenses : rémunération du personnel, dépenses de territoire, soutien formation, charte graphique, site internet, support de communication, intranet, soutien à l'ouverture de groupe et au développement.

## Financement du budget de fonctionnement – année et camps

**Les forfaits prélevés sur les activités à l'année** sont en augmentation de 13%. Cela correspond à l'augmentation du nombre de jeunes accueillis de 3% et surtout à la fin de l'exonération de la première année des groupes ouverts en 2022-2023.

**Les forfaits prélevés sur les camps d'été** sont en augmentation de 6%, conformément à l'augmentation du nombre de jeunes accueillis.

## Autres recettes

**Les recettes de la boutique** sont perçues de façon indirecte, avec un pourcentage des excédents reversé à l'association et qui génère une recette d'environ 2 800€, +57% par rapport à 2022-2023.

**Les intérêts des comptes épargnes** sont en nette augmentation. De nouveaux comptes ont été ouverts en 2024.

## Pôle formation

**Le pôle formation est en déficit de prêt de 3 000€.** Cela s'explique par des frais de réservations du lieu de la retraite spi base annulée en avril et surtout par le **soutien à l'envoi en formation BAFD** base et appro permis par le soutien du fonds de dotation Nouveau Monde. 9 personnes ont ainsi pu être formées.

## Charges de fonctionnement

**Le budget équipement et matériel** a été dépassé de 2000€ pour meubler le bureau de Culoz pour y accueillir deux nouveaux salariés.

**Les frais de déplacement** ont augmenté de 68%. Ils comprennent des nouveaux frais liés à l'organisation d'un week-end du conseil d'administration supplémentaire, le déplacement des commissions (prévus par le budget des commissions) et la présence de deux salariés supplémentaires.

**Les frais de missions** augmentent de 217%. Ils comprennent la location des lieux de LAB des salariés et la réservation d'auberges de jeunesse à Paris pour les réunions de la fédération du Scoutisme Français.

**Les frais de réception** augmentent de 24%. Ils comprennent l'organisation d'un week-end du conseil d'administration supplémentaire et l'organisation d'un week-end des équipiers territoriaux.

**Les cotisations extérieures** augmentent de 70%. Elles comprennent notre adhésion à l'AMGE, à l'OMMS et à l'UBF. Cette année exceptionnellement, elles comprennent également la participation au déficit constaté par la fédération du Scoutisme Français sur l'organisation du congrès des méthodes éducatives de décembre 2023 à hauteur de 2 800€. 2 800€ supplémentaires sont attendus sur le budget 2024-2025.

**La rémunération du personnel** augmente de 41 %. Cette augmentation est due à la présence de David et Lucie, soit 5,6 « équivalents temps plein » (ETP) au total. Les postes de Lucie et David sont intégralement financés par le fond de dotation Nouveau Monde dans le cadre des projets soutenus. Pour rappel, le poste de Lucie prendra fin à la fin du financement, celui de David sera à pérenniser par les fonds propres de l'association.

**Les charges sociales** ont augmenté de 52% à cause d'un taux de charges plus élevés sur les salaires plus élevés.

**27 000€ ont été investis dans le développement de l'intranet** en 2023-2024 financé par le fond de dotation Nouveau Monde, soit 63 000€ depuis le début du projet.

Exceptionnellement, **une enveloppe a été allouée aux territoires** via le fond de dotation Nouveau Monde. 570€ ont été utilisés par les équipiers territoriaux sur une enveloppe totale de 2 700€.

**L'aide au projet des jeunes** a été dépensée à hauteur de 2 685€ sur les 14 981€ restants de l'enveloppe, seuls 4 projets ont postulé pour cette aide.

## Camps nationaux

---

**Le camp d'automne 2023 du territoire Nord** a généré un excédent de 2 730€ correspondant aux forfaits camps appliqués classiquement.

**Le camp accompagné national** a généré un excédent de 5 600€, hors forfaits de camp.

## 4. DISPONIBILITÉS

Les comptes de l'association présentent une disponibilité globale d'environ 304 000 € au 30 septembre 2024. Il s'agit des résultats cumulés depuis la création de l'association, majorés des recettes perçues en septembre 2024.

NB : La « disponibilité » correspond aux sommes disponibles sur les comptes en banque à un instant donné. La date du 30 septembre a été choisie car à cette date les comptabilités des camps d'été sont majoritairement clôturées et les activités à l'année n'ont encore pas complètement commencées (hors adhésion à l'association).

- **Les comptes des groupes locaux présentent une disponibilité cumulée d'environ 130 000 €** au 30 septembre. On note des disparités entre les groupes, de 500 € à 14 000 €. La trésorerie des groupes est en moyenne de 5 000 €.
- **Les autres comptes de fonctionnement de l'association disposent d'une disponibilité de 43 000 € en comptes courants et 140 000 € placés sur des livrets.** Elle comprend les sommes affectées aux projets des jeunes (12 096 € restant), à la vie des commissions (4 200 €) et une partie du financement du fond de dotation Nouveau Monde.



## 5. CONCLUSIONS

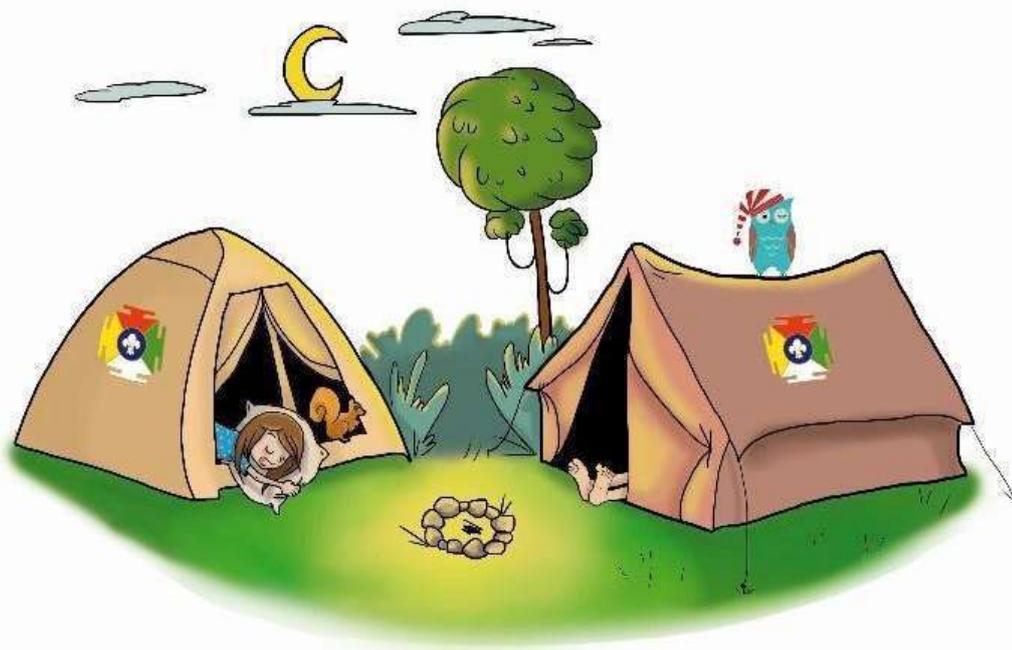
### Retour sur l'année 2023-2024

**Beaucoup de signes sont témoins d'une gestion financière saine de l'association,** cohérente avec son activité et qui tend à diversifier ses sources de financement :

- **Les subventions sont en augmentation à tous les échelons de l'association** ancrant la confiance accordée par les institutions publiques dans le projet des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature.
- Le résultat financier est bon sans être excessif. Les dépenses et les recettes sont cohérentes avec l'attendu et font preuve d'une **très bonne anticipation** et d'un très bon suivi. Un certain nombre d'indicateurs financiers sont cohérents avec l'activité de l'association (exemple sur les adhésions). Tout cela résulte d'une **bonne gestion financière globale assuré avec sérieux et responsabilité.**

**L'année 2023-2024 a été financièrement marquée par l'obtention du financement du fond de dotation Nouveau Monde,** permettant d'engager des dépenses importantes pour des projets structurels au service du projet éducatif des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature.

Cependant, il faut garder une vigilance sur la fin possible de ce financement. **L'association devra être capable de pérenniser un nouveau poste salarié au terme du financement.** Il faut également veiller à ne pas trop augmenter des dépenses courantes durant cette période de financement généreux, tel que la multiplication des déplacements par exemple.



## Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat financier 2023-2024 de la manière suivante :

### 1) Résultat des groupes locaux = 10 253 €

Proposition d'affectation :

- Les groupes locaux conservent leurs excédents dans la trésorerie de leurs comptes bancaires respectifs et peuvent l'utiliser pour leurs projets.

### 2) Résultat hors groupes locaux = 4 419 €

Proposition de réaffectation :

- Mise en réserve

### 3) Réaffectation des résultats précédents = 20 681 €

#### Vie des commissions

L'assemblée générale 2022 avait affecté 6000€ de résultat aux commissions. Il reste 4 263€ de cette enveloppe à réaffecter par l'AG 2024.

Propositions de réaffectation :

- Renouvellement aux commissions de cette enveloppe sur l'année 2024-2025

#### Aide au projet des jeunes

Suite au résultat du Jamboree, l'AG 2022 avait affecté 17 981€ à l'initiative "projet des jeunes". Il restera donc 12 096€ à réaffecter par l'AG 2024.

Propositions de réaffectation :

- Création d'une enveloppe Compagnons pour financer des projets/événements afin de développer la participation des Compagnons aux projets de l'association (financement de la retraite spi et des déplacements à l'AG des Compas qui font partie d'une équipe)

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

## 2.2 Budget prévisionnel 2024-2025

Intitulé	Réalisé 2022/2023	Réalisé 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025	Evol N>N+1
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>201 806</b>	<b>325 773</b>	<b>298 238</b>	<b>-8%</b>
<b>Autres achats et charges</b>	<b>34 296</b>	<b>47 332</b>	<b>63 450</b>	<b>34%</b>
Équipement et matériel	326	3 034	1 000	-67%
Fourniture de bureau	561	840	1 000	19%
Location immobilière	10 700	12 110	10 200	-16%
Assurance	1 326	1 466	1 500	2%
Rémunération intermédiaires	3 387	881	1 000	14%
Honoraires comptables	1 470	1 500	1 500	0%
Communication	302	1 164	16 200	1292%
Frais de déplacement	6 270	10 564	12 000	14%
Frais de missions	615	1 948	2 000	3%
Frais de réception	2 271	2 824	3 500	24%
Frais postaux	547	319	700	119%
Frais hébergement internet	497	775	800	3%
Frais téléphone + fibre	319	728	800	10%
Frais bancaire	1 068	2 098	2 200	5%
Frais chèques vacances + CESU	420	78	500	-737%
Cotisations extérieures	4 211	7 151	8 500	19%
Charges diverses	5	9	50	451%
<b>Rémunération du personnel</b>	<b>124 155</b>	<b>180 193</b>	<b>218 818</b>	<b>21%</b>
Salaires bruts	95 844	135 088	169 616	26%
Charges sociales	27 199	41 263	45 702	11%
Contribution service civique	1 829	3 580	2 500	-30%
Provision congés payés	1 511	188	-	-100%
Cadeaux	795	74	1 000	1251%
<b>Projet intranet</b>	<b>36 000</b>	<b>27 000</b>	<b>10 000</b>	<b>-63%</b>
<b>Report fonds de dotation</b>	<b>63 561</b>	<b>63 561</b>	<b>63 561</b>	<b>-100%</b>
<b>Solidarité inter-groupes</b>	<b>4 355</b>	<b>4 432</b>	<b>3 871</b>	<b>-13%</b>
<b>Achats territoires</b>	<b>571</b>	<b>571</b>	<b>2 099</b>	<b>268%</b>
<b>Aide au projet des jeunes</b>	<b>3 000</b>	<b>2 685</b>	<b>-</b>	<b>-100%</b>
<b>Pôle formation</b>	<b>12 731</b>	<b>20 507</b>	<b>20 000</b>	<b>-2%</b>
Frais formation interne	3 226	2 496		
Frais formation SPI	3 047	3 457		
Frais formation BAFA BAFD	6 208	9 379		
Frais formation externe	250	5 175		
<b>Camps nationaux</b>	<b>14 459</b>	<b>42 862</b>	<b>36 000</b>	<b>-16%</b>
Achats camp d'automne		17 626	18 000	2%
Achats camps accompagnés	12 999	16 717	18 000	8%
Achats Roverway (ex Jamboree)	1 459	8 519	-	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>228 995</b>	<b>389 142</b>	<b>354 238</b>	<b>-9%</b>
<b>RESULTAT HORS GL</b>		<b>4 419</b>	<b>0</b>	<b>-100%</b>

Intitulé	Réalisé 2022/2023	Réalisé 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025	Evol N>N+1
<b>GROUPES LOCAUX</b>	<b>313 798</b>	<b>349 168</b>	<b>360 000</b>	<b>3%</b>
Achats activités année	137 167	189 153		
Achats camps été	174 836	158 071		
Frais bancaires groupes locaux	1 795	1 945		
<b>TOTAL CHARGES GL</b>	<b>313 798</b>	<b>349 168</b>	<b>360 000</b>	<b>3%</b>
<b>RESULTAT GL</b>	<b>23 440</b>	<b>10 253</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>542 794</b>	<b>738 310</b>	<b>714 238</b>	<b>-3%</b>
<b>RESULTAT GENERAL</b>		<b>14 672</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>542 794</b>	<b>752 982</b>	<b>714 238</b>	<b>-5%</b>

Intitulé	Réalisé 2022/2023	Réalisé 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025	Evol N>N+1
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>176 123</b>	<b>325 124</b>	<b>298 238</b>	<b>-8%</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>32 758</b>	<b>35 458</b>	<b>44 996</b>	<b>27%</b>
Subvention FONJEP	14 140	15 398	21 196	38%
Subvention service civique	863	2 560	1 800	-30%
Subvention DJEPVA	5 000	8 000	14 000	75%
Subvention FDVA formation	7 500	5 000	6 000	20%
Subvention FDVA projet	2 000	4 500	2 000	-56%
Indemnité prévoyance	3 254			
<b>Dons</b>	<b>8 065</b>	<b>7 292</b>	<b>7 400</b>	<b>1%</b>
Dons ponctuels	4 730	5 020	5 100	2%
Dons réguliers	2 580	1 790	1 800	1%
Dons réception	370	340	500	47%
Mécénat entreprise	385	142	-	-100%
<b>Fonds de dotation</b>		<b>137 000</b>	<b>93 150</b>	<b>-32%</b>
Fonds de dotation Nouveau Monde		137 000	85 000	-38%
Report fond de dotation			8 150	
<b>Cotisations</b>	<b>74 442</b>	<b>76 584</b>	<b>79 647</b>	<b>4%</b>
Adhésions	74 442	76 584	79 647	4%
<b>Autres produits de gestion</b>	<b>1 069</b>	<b>2 268</b>	<b>4 050</b>	<b>79%</b>
Produits divers	169	8	50	
Intérêts comptes épargnes	901	2 260	4 000	77%
Remb. formation du personnel				
<b>Reversements financement asso</b>	<b>57 959</b>	<b>63 655</b>	<b>66 095</b>	<b>4%</b>
Reversements année	33 005	37 145	38 259	3%
Reversements camps	24 954	26 510	27 836	5%
<b>Boutique</b>	<b>1 830</b>	<b>2 867</b>	<b>2 900</b>	<b>1%</b>
<b>Pôle formation</b>	<b>10 975</b>	<b>16 602</b>	<b>17 000</b>	<b>2%</b>
Recettes formations internes	3 320	3 520		
Recettes formations SPI	2 820	2 685		
Recettes formations BAFA BAFD	4 835	10 397		
<b>Camps nationaux</b>	<b>13 558</b>	<b>51 835</b>	<b>39 000</b>	<b>-25%</b>
Recettes camps d'automne		20 362	21 000	3%
Recettes camps accompagnés	13 558	22 322	18 000	-19%
Recettes Roverway (ex Jamboree)		9 152	-	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>200 656</b>	<b>393 561</b>	<b>354 238</b>	<b>-10%</b>
	28 340			

Intitulé	Réalisé 2022/2023	Réalisé 2023/2024	Prévisionnel 2024/2025	Evol N>N+1
<b>GROUPES LOCAUX</b>	<b>337 238</b>	<b>359 421</b>	<b>360 000</b>	<b>0%</b>
Recettes activités d'année	130 781	110 231		-100%
Recettes camps été	177 512	175 077		-100%
Adhésions et dons reversés GL	5 293	1 615		-100%
Mécénat d'entreprise	1 495	995		-100%
Subventions villes / dép. / rég.	10 450	29 570		-100%
Subvention CAF PS ALSH + VACAF	11 706	41 933		-100%
<b>TOTAL PRODUITS GL</b>	<b>337 238</b>	<b>359 421</b>	<b>360 000</b>	<b>0%</b>

<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>537 894</b>	<b>752 982</b>	<b>714 238</b>	<b>-5%</b>
	<b>4 900</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>542 794</b>	<b>752 982</b>	<b>714 238</b>	<b>-5%</b>

## A PROPOS DU BUDGET PRÉVISIONNEL

### Concernant les produits

Les recettes prévisionnelles 2024-2025 prévoient **une augmentation de 4% du nombre d'adhérents jeunes et de 5% du nombre de jeunes accueillis en camp.**

Précisions utiles :

- **Les subventions attendues sont en augmentation.** Certaines sont assurées d'être obtenues (FONJEP et DJEPVA). D'autres ont de bonnes chances d'aboutir (FDVA formation et projet). NB : exceptionnellement cette année 3 postes FONJEP sont financés car un poste se termine et un autre commence en se chevauchant.
- **Un nouveau versement du fond de dotation Nouveau Monde de 85 000€ est attendu.**
- **Un nouvel effort à l'envoi en formation est prévu.** Nous espérons un plus grand nombre de stagiaires inscrits.

### Concernant les charges

**Des charges importantes sont prévues pour réaliser les projets engagés :**

- 15 000€ supplémentaires pour la communication
- Augmentation de la rémunération du personnel cohérente avec la présence de deux nouveaux salariés
- 10 000€ pour le projet intranet
- 2 000€ pour soutenir les activités des territoires

Autres précisions utiles :

- Les cotisations extérieures augmentent selon les nouveaux tarifs de l'OMMS et l'AMGE. Elles intègrent également le déficit de l'organisation du forum des méthodes éducatives, événement déficitaire organisé par la fédération du scoutisme français.

### Concernant les groupes locaux

- **Les dépenses / recettes des groupes locaux sont prévues pour être à l'équilibre** à la clôture des comptes.



Éclaireuses  
& éclaireurs  
de la Nature

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 -

PIÈCE 3 :

# Montant des adhésions

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

## Pièce 3 : Montant des adhésions 2025-2026

### Préambule :

Depuis les décisions votées lors de l'assemblée générale 2021, les adhésions à l'association fonctionnent selon les principes suivants :

Principes généraux :

- L'adhésion est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août, même si elle est souscrite en cours d'année.
- **L'adhésion est obligatoire pour tous les membres Eclaireuses et Eclaireurs** (tous les jeunes de la branche Colibris à la branche Compagnons).
- **L'adhésion est obligatoire pour tous les membres Responsables**, qui selon l'article 3 des statuts « *sont ceux qui, ayant accepté les méthodes et les règles des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature, ont été accrédités pour accomplir une mission d'animation ou d'encadrement* ». Ces membres responsables (bénévoles) doivent remplir un bulletin d'adhésion mais peuvent bénéficier d'une exonération de leur cotisation.

Principes des montants :

- Le montant des adhésions est établi selon une grille tarifaire modulée en fonction du quotient familial fiscal (différent du quotient familial de la CAF).
- Les recettes issues des adhésions sont perçues et employées par le budget national de l'association.
- 50 % du montant total des dons provenant d'un groupe local lors de la campagne d'adhésion est reversé à ce groupe local depuis le budget national.
- Un reçu fiscal est délivré pour toute adhésion et/ou don versé à l'association à partir de la seconde tranche du quotient familial fiscal.
- L'adhésion « camp », valable pour la durée d'un camp d'été, est au tarif réduit unique de 30 € pour les mineurs ne faisant pas partie d'un groupe local à l'année.

Ces principes s'appliquent actuellement aux adhésions 2024-2025 dont les montants sont :

Quotient familial	< 9600€	de 9601 € à 16800 €	de 16801€ à 26400€	> 26401 €
1 <sup>er</sup> enfant	☐ 30 €	☐ 50 €	☐ 80 €	☐ 110 €
Par enfant, à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	☐ 30 €	☐ 30 €	☐ 50 €	☐ 80 €

### Pour l'année scolaire 2025-2026 :

Il est proposé au vote de l'assemblée générale de reconduire les mêmes principes et montants.



Éclaireuses  
& éclaireurs  
de la Nature

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 -

PIÈCE 4 :

# Conseil d'administration

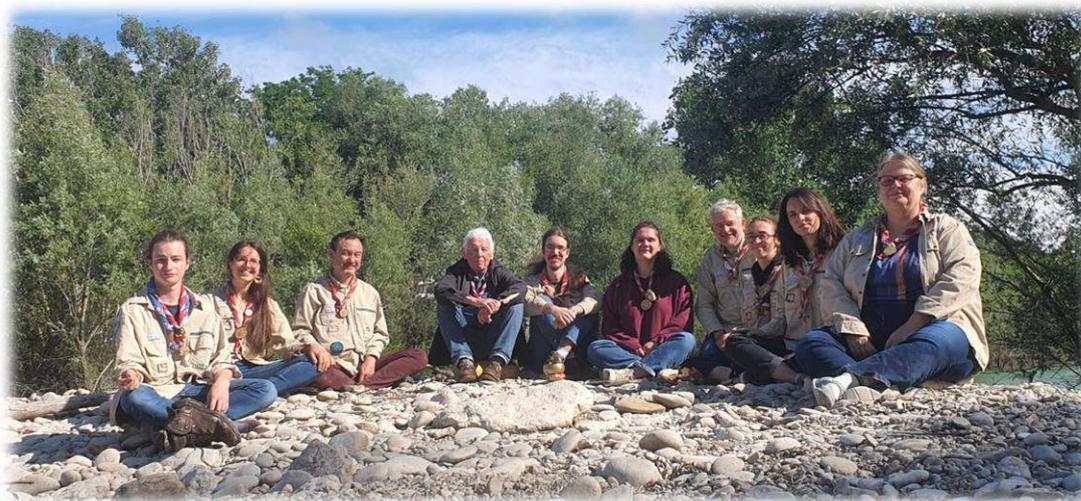
# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

## Pièce 4 : Élection des administratrices et administrateurs

### Composition actuelle du conseil d'administration et du bureau

	NOM	PRÉNOM	FONCTION AU BUREAU 2023 - 2024	DURÉE DU MANDAT	STATUT À L'AG 2024
1	MAGNANI	Séréna	Vice présidente	2020 – 2024	Fin de mandat
2	LEAULT DECAS	Diane	Vice présidente	2020 – 2024	Fin de mandat
3	BENARD	Dominique		2022 - 2024	Fin de mandat
4	THOMAS	Adèle		2021 – 2025	Mandat en cours
5	MORHAIN	Titouan		2023 – 2025	Mandat en cours
6	PONS	Julien		2022 - 2025	<b>Démissionnaire</b>
7	HAMELIN	Jérôme		2022 – 2026	Mandat en cours
8	LEFEBVRE	Ophélie	Présidente	2022 – 2026	<b>Démissionnaire</b>
9	VALBRET	Robin	Trésorier	2022 – 2026	Mandat en cours
10	BERNAT	Valérie		2023 – 2027	<b>Démissionnaire</b>
11	BUU	Emmanuel	Trésorier adjoint	2023 – 2027	Mandat en cours
12	DARBLADE	Benoît		2023 – 2027	Mandat en cours
13	HENIQUE	Alexandre	Secrétaire	2023 – 2027	<b>Démissionnaire</b>

- **Trois administrateurs et administratrices, élues à l'AG 2020 ou remplaçant un administrateur élu à cette AG, arrivent en fin de mandat et doivent être remplacés ou réélus** (par une nouvelle candidature, le cas échéant).
- **Quatre administrateurs et administratrices sont démissionnaires et peuvent être remplacés.** Les mandats des administrateurs ainsi élus en remplacement d'un membre démissionnaire prendront fin à la date où devait normalement expirer le mandat du membre remplacé (cf. art 5 des statuts).
- **Ce sont donc au minimum six administratrices ou administrateurs qui devront être élus ou réélus par l'assemblée générale 2024**



Week end de travail du CA en Ardèche, juin 2024

**Selon les statuts et règlement intérieur (extraits) :** « L'association est administrée par un conseil d'administration dont le nombre des membres, fixé par délibération de l'assemblée générale, est compris entre douze (12) membres au moins et seize (16) membres au plus. Les membres du conseil d'administration doivent être majeurs et à jour de leur cotisation. Les membres du conseil sont élus au scrutin secret pour quatre (4) ans par l'assemblée générale et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette assemblée.

Le renouvellement du conseil a lieu par quart, tous les ans. Les membres sortants sont rééligibles.

Tout membre de l'association, ayant exercé un poste de responsable pendant au moins un an au sein de l'association, sauf dérogation spécifique accordée par le conseil d'administration, est éligible au conseil.

Le conseil élit parmi ses membres un bureau composé d'un(e) président(e), un(e) à trois vice-président(e)s, un(e) trésorier(ère) et éventuellement un(e) trésorier(ère) adjoint(e), un(e) à deux secrétaire(s), des membres. Le bureau est composé de huit (8) membres au maximum. Il est élu pour un an. Ses membres sont rééligibles. »

**A la date de l'écriture de la pièce, nous n'avons pas assez de candidatures pour atteindre le minimum de douze membres au Conseil d'Administration.**

C'est une situation inédite, bien qu'elle ait été prévue dans les statuts, voir article 5 si dessous.

Ainsi, le Conseil d'Administration peut fonctionner, bien que le manque de membres pose des difficultés sur la capacité de production du Conseil. C'est aussi pour garantir une plus large représentativité des opinions que le Conseil d'Administration lui-même espère atteindre le nombre minimum de membres élus.

Les candidatures sont donc encore ouvertes, par email à l'adresse [info@edln.org](mailto:info@edln.org)

### **Article 5 des statuts**

*En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée général. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à la date où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.*

## Liste des candidats en 2024 :

Par ordre d'arrivée des candidatures connues au 05/11/2024.

Les candidatures restent ouvertes jusqu'à l'assemblée générale.



### **DIANE LEAULT DECAS**

*Missions exercées :*

Membre du Conseil d'Administration et du Bureau

*Motivations :*

Entrée dans le mouvement en tant que voyageuse en 2013, j'ai suivi les années suivantes un parcours plutôt classique à travers les vaillants puis les pionniers. Lors de ces années en tant que jeune, j'ai appris, rêvé, découvert, construit, pensé, imaginé, chanté, campé, marché et encore fait tant d'autres choses, entourées d'am.e.s, qui aujourd'hui le sont encore et de chefs et cheffaines, qui m'ont inspiré, fait rire et chanté, m'ont emmené à l'aventure vivre dans la nature. Après avoir vécu ces années-là, je peux honnêtement dire que les Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature ont changé ma vie. J'ai souhaité par la suite, m'investir au sein de l'association pour, à mon tour, amener moi aussi ma pierre à notre édifice et faire rêver d'autres jeunes. Je suis devenue cheffaine, et j'ai encore et encore appris, auprès des jeunes, des autres chefs et cheffaines, en formation, à l'année, comme en camp, à Crest, Grenoble, Tours, Jacou et ailleurs.

Il y a 2 ans, Laurine m'a appelé, avec une question : « tu voudrais pas rejoindre le CA ? ». Au début, je ne comprenais pas encore trop pourquoi l'on m'avait proposé cela. Très innocemment, j'ai postulé, convaincu par les valeurs de notre mouvement, notre utilité et avec l'envie de participer au développement de notre belle association.

Lors de ces deux dernières années, je me suis investie dans le conseil d'administration et dans le bureau, d'abord en tant que vice-trésorière, puis vice-présidente. J'ai découvert ces groupes de travail, des personnes inspirantes et engagées et toutes les missions associées et je dois dire que j'y ai trouvé une place. Je me représente aujourd'hui afin de continuer ma mission au sein du bureau et du CA, de continuer à m'engager, pour proposer un scoutisme de qualité au plus grand nombre de jeunes. J'ai envie de m'engager pour le développement de la branche des compagnons afin de faire vivre cette proposition au plus grand nombre d'entre eux. Je m'engage également pour pousser l'accompagnement des bénévoles, dans leur parcours, leur vécu et leur formation.

Convaincu du bienfondé du projet éducatif de notre association et de la volonté de ses bénévoles de le faire vivre au plus grand nombre de jeunes, je me re présente aujourd'hui pour ces mêmes valeurs, planter des graines et rendre le monde meilleur.



## LAURENT GAY

### *Missions exercées :*

Actuellement, je n'ai plus de mission au sein des EDLN.

Je me qualifie comme "ancien", venant donner des coups de main ponctuels ici ou là.

Par exemple, début octobre 2024, j'ai fait partie de l'équipe intendance de la caravane du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

Mais j'ai occupé plusieurs missions chez les EDLN, souvent en multi-casquettes :

- 3 ans Animateur territorial Rhône-Alpes
- 3 ans Membre de la Commission Formation
- 2 ans Membre de la Commission Internationale

Pendant cette période, j'ai également eu des participations en tant que formateur sur des BAFA, BAFD, Caravane ainsi que des directions ou sous-directions de camps.

Par contre, je n'ai jamais été membre d'un Groupe Local. C'est une situation peu commune chez les EDLN et cela m'a permis d'avoir un autre regard sur l'évolution de l'association.

A noter que, comme beaucoup, je suis un transfuge d'un autre mouvement du SF: j'ai été pendant de nombreuses années bénévole chez les SGDF.

Dans ma vie personnelle, je suis un informaticien indépendant de 51 ans célibataire et sans enfant.

Je suis engagé dans un collectif autour de l'émancipation numérique via le logiciel libre : les CHATONS (voir <https://chatons.org>).

J'ai entamé depuis quelques années une transition vers une vie plus sobre, sûrement influencé par mes années EDLN et mon engagement avec The Shifters, une association prônant la décarbonation (voir <https://www.theshifters.org>).

J'habite maintenant à Roanne (Loire), un petit désert EDLN entre le GL Mont du Lyonnais et le GL Bocage Bourbonnais.

### *Motivations :*

Je souhaite mettre mon expérience du scoutisme dans les dynamiques à moyen-long terme des EDLN et c'est pour cela que je suis candidat à rejoindre son Conseil d'Administration.

Il y a en particulier 3 points que je souhaite défendre en intégrant le C.A.

Ces points sont, soit mentionnés dans le plan triennal 2022-2025, soit en seraient des extensions qui me semblent évidentes.

Bien entendu, ce serait également des éléments que je porterais pour qu'ils figurent sur notre plan triennal suivant s'ils n'étaient pas atteignable en 2025.

Modèle économique: Que les bénévoles soient de vrais bénévoles.

« Les bénévoles ne sont pas payés, non pas parce qu'ils ne valent rien, mais parce qu'ils n'ont pas de prix. »

(Sherry Anderson)

En effet, les bénévoles ne reçoivent pas de salaire mais au EDLN, ils se retrouvent trop souvent à devoir payer pour leur bénévolat. Transport, événement, formation, petits achats, ... il reste tout plein de situation où le/la bénévole doit sortir son porte-monnaie afin d'accomplir sa mission.

Dans la continuité du modèle socio-économique que l'association conduite depuis 2021, il serait bien que l'on puisse intégrer la prise en charge complète des frais engagé par les bénévoles. Cela va des remboursements kilométriques (tarif fiscal) au financement complet d'une formation de type BAFA ou BAFD. Je sais que sur ce dernier point, certaines personnes ne sont pas pour mais je pourrais argumenter ce positionnement (c'est bien, les points de vues différents, c'est source de riches débats).

En bref, je pense qu'il ne faut qu'aucune action que veuille entreprendre un bénévole ne soit bloquer pour des questions d'argent.

Toute cette démarche pourrait aussi nous interroger sur le coût d'un bénévole (en fonction de sa mission et de sa structure) et de voir comment on met en face nos recettes pour équilibrer notre fonctionnement.

Peut-être que des règles de solidarité inter-groupe verra le jour afin que les petits GL naissant puissent appliquer ces mêmes politiques que les vieux & gros GL.

Vers la fin du statut « hors groupe »

Je n'ai jamais été dans un Groupe Local, sur tout plein d'événement EDLN j'étais référencé « hors groupe ».

D'un premier abord, cela peut sembler logique, mais ce terme peut-être un peu violent, comme si j'étais hors « du » groupe, hors de la communauté EDLN bien que mon action était visible pour l'association, au niveau territorial ou national.

Le plan triennal 2022-2025 a validé la volonté de donner une vraie mission aux équipiers/équipières territoriaux et aux commissions nationales.

Déjà, je pense que les membres des commissions devraient être appelé « équipiers/équipières nationaux bénévoles » parce que c'est vraiment ce qu'ils sont : salariés et bénévoles nationaux sont les deux jambes d'une même personne, sans l'un des deux, on boite.

En dehors de leurs missions et de leurs valorisations symboliques, il faudrait qu'ils soient vraiment considéré dans leur engagement :

- En leur donnant les vrais moyens financier en particulier sur leurs remboursements de frais (des « vrais » bénévoles).

- Il n'existe pas d'Assemblée Territoriale ou d'Assemblée des Commission : comment ses équipiers/équipières peuvent soumettre des retours au C.A. ? Est-ce que seul les GL peuvent le faire et les autres échelons sont exclus du débat démocratique de l'association ? Doivent-ils compter que sur des liens spécifique avec des membres du C.A. et « chuchoter à leur oreilles » pour que leur parole compte ?

- A l'A.G., il y a un ensemble de voix « hors groupe », il serait bien que l'on re-définissent ces voix pour les équipiers/équipières territoriaux et pour les équipiers/équipières nationaux bénévoles.

Ce n'était pas vraiment un problème quand il n'y avait que 2-3 « hors-groupe » dans le mouvement, mais avec notre développement, ce ne sera plus vraiment marginal.

Notre association grandit et on aura de moins en moins le cas où des bénévoles occupent plusieurs casquettes : de plus en plus, ces missions bénévoles territoriales ou nationales seront à plein temps.

Ne nous méprenons pas, un équipier/une équipière territoriale ou nationale n'est pas coupé du terrain, iel l'occupe juste différemment qu'un/une bénévole d'un Groupe Local.

C'est eux/elles que l'on retrouve en première ligne sur les formations, les caravanes, les camps d'automne, les camps accompagnés ou groupés : iels restent toujours en lien avec les chefs/cheftaines et les jeunes.

Et que faire d'une autre catégorie des « hors groupe » : les ami(e)s et anciens/anciennes. Tout ceux qui gravite autour du mouvement pour donner un coup de mains ponctuelles (une journée de rangement sur une formation, du transport de matériel sur une caravane, des courses d'intendance sur un camp, ...).

On était bien content de les (re)trouver pour le jamboree, tout ces bénévoles mais cela a été du travail pour les mobiliser.

Nous ne sommes pas une association bien vieille mais on commence à avoir des anciens/anciennes : pourquoi ne pas faire vivre un collectif pour les accueillir et de leur permettre de garder un lien, comme iels ont en envie, en participant à des petites actions ponctuelles.

Les logiciels libres pour plus de sobriété numérique

Dans le plan triennal 2022-2025, nous avons écrit qu'il serait souhaitable que l'on amène une réflexion pour aller vers du logiciel libre.

Je suis un informaticien engagé sur ce domaine et je participe même personnellement à l'évolution de logiciels libres au sein de collectifs. Je considère que l'on ne peut pas prôner, avec cohérence, la sobriété en utilisant les outils numériques de la surconsommation :

- Notre communication se centralise sur Facebook (et même des vidéos Youtube) et elle se trouve entremêlée de publicité vantant des produits que l'on veut combattre dans notre Projet Éducatif.
- Nos visioconférences se font essentiellement via Zoom, le logiciel d'une entreprise américaine floue sur sa sécurité et son respect de la vie privée.
- Nos documents structurels sont gracieusement hébergés par Google qui paye peu d'impôts en France (merci à Google de me permettre de poster cette candidature dans un Google-Form)
- WhatsApp, Instagram (et autre) nous offre si gentiment leurs outils contre « trois fois rien » ... juste notre vie privée.
- Nos ventes et dons en ligne se font sur HelloAsso, une entreprise Française qui n'est nullement une association comme son nom le laisse entendre et qui amassent « pour notre bien » de grosses commissions de la part de nos contributeurices.

Il faut reprendre le contrôle et la résilience du numérique de notre association.

C'est complexe, titanesque même et cela va être coûteux mais cela nous rendrait bien plus cohérent avec notre Projet Éducatif.

Pour finir

Comme vous voyez, j'ai des convictions qui rejoignent les valeurs des EDLN.

Je me présente donc au Conseil d'Administration des EDLN pour les porter

Je souhaite intégrer le Conseil d'Administration pour y apporter le point de vue d'un jeune qui a vécu de l'intérieur la proposition pédagogique de l'association. Je souhaite également intégrer le C.A pour apporter le regard de ma génération et mon expérience du terrain en tant que chef.

Et participer à ma mesure au rayonnement des Edln.



## CLAIRE POURCEL

*Missions exercées :*

J'ai commencé en tant que cheffaine en 2019. Mon amie Noémie était aux EDLN depuis déjà quelques années. Elle m'en parlait régulièrement et j'ai eu envie d'essayer. Ça m'a plu dès la 1ère sortie ! 😊

J'ai été cheffaine tout au long de mon engagement EDLN jusqu'en juin 2024.

J'ai également été cheffaine d'unité (voyageuses, pios), intendante (sur des sorties, weekends campés et sur un camp), responsable matos (en remplacement d'Adel et avant que le GL trouve Antoine), co RGL (officieusement avec Anne à partir du printemps 2023 et officiellement toujours avec Anne sur l'année 2023-2024). Comme co RGL,

j'étais en charge : des aspects pédagogiques pour le GL, accompagnements des

maîtrises, de façon générale de tout ce qui est en lien avec les sorties / weekends : intendance, matos, recherche de lieux / partenariats. J'ai été Directrice adjointe (sur un camp) et co Responsable d'un village voyageurs.euses au camp d'automne dernier.

J'ai déménagé en juin 2024 de Lille à Lyon (pour des raisons professionnelles et personnelles) et j'en suis bien contente. C'est avec un pincement au cœur que j'ai quitté le GL de Lille.

Depuis que je suis installée à Lyon, je n'ai plus de mission au sein des EDLN.

Pour des raisons professionnelles, je n'ai pas pu participer au camp dont je devais être Directrice cet été (juillet 2024 - Directrice sur la préparation mais pas le camp) 😞

Pour bien m'installer dans ma nouvelle ville et nouvelle vie, je ne souhaite pas reprendre comme cheffaine avant janvier 2025.

J'envisage de potentiellement redevenir cheffaine.

J'ai échangé avec Claire, co RGL de Lyon et avec Corentin, ancien GL BB pour éventuellement reprendre dans un GL EDLN prochainement.

Dans les missions, ce qui me plaît le plus est l'animation.

Hors EDLN, mais comme le veut l'adage "scout.e un jour, scout.e toujours", je propose des temps spis (EDLN) dans des dispositifs ACM au travail 😊

Aussi, j'ajoute à cette question concernant les différentes missions, les formations auxquelles j'ai participé et qui m'ont accompagnées dans l'exécution de mes missions. Formations EDLN :

BAFA base, 2 stages pratiques BAFA, BAFA appro, caravane de formation intendance, caravane de formation DSF.

Formations hors EDLN : BAFD base (Céméa Rhone Alpes)

*Motivations :*

C'est à la lecture du mail "Remerciements et appel à soutien pour le renouvellement du Conseil d'Administration" que je me suis demandée si être membre du CA EDLN me plairait (je n'y avais jamais pensé avant). J'ai pris ce mail comme une invitation à participer et m'engager à une autre échelle dans l'association : l'échelle nationale.

Je pense plutôt bien connaître l'association et j'adhère complètement aux valeurs portées, celles du scoutisme de manière générale et aussi les spécificités plus EDLN comme la spiritualité ou la proposition alimentaire végétarienne (je suis végétarienne à titre personnel).

Intégrer le CA EDLN, c'est réfléchir collectivement aux enjeux et au développement de la structure. C'est une autre manière (VS cheffaine ou RGL) de vivre, faire vivre et faire grandir l'association. Une nouvelle vision pour une nouvelle aventure en somme. Je pense avoir beaucoup à apprendre auprès des autres membres du CA car je n'ai pas d'expérience d'être dans un CA. Je crois pouvoir apporter ce que j'ai pu vivre et observer du terrain. J'attends un partage d'expériences, de connaissances et une ambiance joyeuse et simple.

Les enjeux pédagogiques m'intéressent tout particulièrement. Et, bien que j'ai occupé plusieurs rôles au sein des EDLN, l'animation reste ce qui est le plus cher à mon cœur.

Professionnellement, je travaille aujourd'hui comme animatrice polyvalente dans un Centre Social. J'anime et intervins auprès de différents publics : Petite Enfance (0-3 ans), Enfance (3-10 ans), Jeunesse (10-17 ans) et Familles. Je pense continuer à travailler dans l'animation sur les prochaines années. J'ai pour projet, à court / moyen terme, de réaliser un BPJEPS EEDD (Education à l'Environne et au Developpement Durable) et, à long terme, j'envisage de créer ma propre structure d'éducation populaire.

Je serais ravie de rejoindre le CA pour cette nouvelle aventure EDLN !

## **MÉLANIE ROCHAT**

### *Missions exercées :*

Je suis parent et je n'ai pas exercé de missions au sein de l'association pour le moment. Conformément aux statuts, Mélanie n'ayant pas un an de bénévolat dans notre association, elle présente sa candidature avec l'accord du conseil d'administration.

### *Motivations :*

J'ai à cœur de prendre part à l'association des éclaireurs de la nature et part mon métier je pense pouvoir apporter une collaboration aux différentes questions que peut se poser un conseil d'administration. Je suis la mère deux deux enfants de 7 ans et 2 ans. Le plus grand est chez les Colibris et le deuxième attends d'avoir l'âge. :-)

Je suis une personne avec des valeurs tels que l'animisme, l'altruisme, l'honnêteté et la confiance.

Ce qui anime ma vie sont la musique, le chant, la lecture, la danse, le lien avec la nature et mes enfants.

Dans ma vie j'ai deux casquettes qui se rejoint par moments :

- Je suis mère et j'essaye au maximum d'apporter à mes enfants de l'éveil au monde qui les entoure, de trouver du positif dans tout ce qui leurs arrive, de l'émerveillement dans tout ce qu'ils voient et ce qu'il créés, qu'ils essayent toujours d'aider les autres sans rien attendre en retour.

- Je suis éducatrice spécialisée, le projet éducatif c'est mon dada!!! Non plus sérieusement c'est ma base de travail au quotidien. Je collabore et co-construit avec mes collègues. J'ai travaillé auprès des personnes avec un handicap (enfants, adolescents et adultes) et des familles dans des milieux défavorisés. Je m'efforce de toujours valoriser les compétences de chacun et d'adapter au maximum pour éviter l'exclusion.

Pour finir, mes qualités sont l'enthousiasme, la persévérance, l'écoute et l'empathie.

## **CAMILLE PATOU**

### *Missions exercées :* Camp d'automne 2024.

Conformément aux statuts, Mélanie n'ayant pas un an de bénévolat dans notre association, elle présente sa candidature avec l'accord du conseil d'administration.

### *Motivations :*

Je me baladais dans la rue avec mes parents quand je suis passée devant une affiche « L'aventure par nature. Viens camper et vivre de grands jeux dans la nature ! ». Du haut de mes 7 ans, je leur ai demandé de m'y m'inscrire et c'est ainsi que j'ai mis un premier pied chez les Scouts et Guides de France. Jeannette, guide, caravelle, compagnon, j'y ai fait toutes mes année de jeunes avec réel enthousiasme. J'attendais chaque sortie, chaque camp. C'est un espace où je me sentais bien, où je me sentais chez moi. C'est ce qui m'a permis de grandir, de construire ma

personnalité, d'affirmer mes premières convictions. Les souvenirs se sont accumulés jusqu'à ce que ce soit à moi de participer à créer ceux de d'autres jeunes. Je suis devenue cheffaine, puis référente territoriale conversion écologique avant de mettre les deux pieds dans le scoutisme. Architecte de formation, j'ai trouvé ma voie en prenant une mission salariée en tant qu'animatrice nature chez les Scouts et Guides de France. La forêt de Jambville est devenue mon terrain de jeu. Ma mission principale : faire découvrir la nature et la vie dans la nature à un maximum de monde ! Le job de rêve ! En parallèle ma dernière mission bénévole était d'accompagner toute l'équipe pédagogique d'un territoire. Des missions toutes aussi exaltantes que prenantes. J'ai donc fait le choix de profiter de la fin de mon contrat salarié et mandat bénévole pour m'engager dans d'autres associations tout en gardant un pied chez les SGDF en tant que formatrice. L'année avait à peine commencée, je n'avais pas encore eu le temps de chercher dans quelle association m'engager que ma rencontre avec Titou m'a amené à rejoindre l'équipe de direction du dernier camp d'automne. Je pensais simplement découvrir un autre mouvement le temps d'une semaine, mais j'ai surtout eu un coup de cœur pour le projet éducatif des EDLN et l'envie d'y contribuer. Vivre et observer les propositions spi m'a bousculée. J'ai été témoin de l'impact qu'elle pouvait avoir sur le monde et ai eu envie que chaque être puisse en bénéficier et comprendre l'importance « d'éclairer sa propre nature ». Je crois profondément aux valeurs du scoutisme et à sa méthode éducative. Chaque association a ses moteurs et aujourd'hui j'aimerais mettre mes années expériences de scoutisme au service des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature. Il y a de nombreux sujets sur lesquelles j'aime travailler notamment le développement des propositions pédagogiques et les questions d'organisations structurelles, cependant m'engager au sein du CA se profile pour moi comme l'occasion de contribuer à des sujets qui me seront nouveaux en fonction des besoins de l'association. Je ne pensais pas que la prochaine association dans laquelle j'aurai envie de m'engager serait une association de scoutisme mais c'est bien le cas !

Pas de candidat

Tu portes haut et fort des valeurs EDLN que tu souhaites voir incarner dans le projet commun au service des jeunes !

Et si tu rejoignais le conseil d'administration ? Envoie ta candidature à [info@edln.org](mailto:info@edln.org)



Éclaireuses  
& éclaireurs  
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 -

PIÈCE 5 :

# Retours des assemblées locales

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

## Pièce 5 : Retours des assemblées locales

Les groupes locaux ont organisé leurs assemblées locales au printemps, avant l'été, ou à la rentrée, en fonction de leurs possibilités.

En 2024, les assemblées locales ont été particulièrement bien organisées dans les groupes locaux, notamment encouragées par les consultations organisées par le conseil d'administration. Cela a permis à la grande majorité des groupes de vivre ce temps de démocratie, de se saisir de sujets d'actualité au sein de l'association, de prendre le temps d'une célébration de l'année vécue ensemble et de faire des projets pour l'année à venir.

**Le Conseil d'Administration a étudié chacun des retours formulés et remercie vivement les groupes locaux pour leur large mobilisation** (20 retours au lieu des 3-4 habituels).

Vous trouverez ci-dessous les retours des consultations sur le terme chefs et cheftaines, sur le code de conduite et les questions et remarques des groupes Toulon, Montpellier et Pays-Arédien.

## SOMMAIRE

Voici les différents retours évoqués dans ce document :

1. Consultation sur le vocabulaire chefs et cheftaines
2. Code de conduite des bénévoles pour « à l'abri de la maltraitance »
3. Questions liées à l'inclusion
4. Gouvernance

---

## 1. CONSULTATION SUR LE VOCABULAIRE CHEF/CHEFTAINES

---

À l'assemblée générale de 2023, un retour d'assemblée locale a posé la question du terme **"chef/cheftaines"** dans le vocabulaire de l'association. Cette question ayant été émise lors de plusieurs AG au cours du temps, l'AG a voté pour lancer une consultation de l'**ensemble de l'association** sur le thème : "Souhaitons-nous modifier le terme chef/cheftaines ?".

En cas de oui : lancement d'une procédure pour trouver un nouveau terme, voté au plus tôt à l'AG 2025. En cas de non : on garde le terme chef/cheftaines.

### Processus

Les assemblées locales ont été le moment de cette consultation réalisée le plus souvent sur le mode de la "rivière du doute" : on pose la question "Souhaitez-vous modifier le terme chef/cheftaines ?" et les participants se positionnent d'un côté ou de l'autre en fonction de leur réponse, puis il y a un temps de débat.

Les groupes locaux se sont **beaucoup mobilisés** (retours sur la question effectués par 22 groupes locaux sur les 25 actifs au mois d'octobre 2024). Le CA constate que ce type de démarche consultative fonctionne donc bien et pourrait être mis en place à l'avenir concernant d'autres sujets de fond.

### Retours des AL sur la question

Les assemblées locales ont utilisé plusieurs modes de consultation : débat mouvant, jeu parents-enfants... Les enfants ont été invités à donner leur opinion sur la question dans de nombreux groupes locaux.

Parmi les arguments pour un changement de terme :

- "À la manière de mentor, grand frère, etc... C'est un terme qui doit transmettre de l'éducation. Il est là pour être un modèle, on peut lui faire confiance, il est là pour aider à découvrir, aider à s'ouvrir." [Ces notions peuvent se heurter au sens d'autorité que porte le mot "chef"]
- Du débat mouvant est ressorti que la notion de douceur, de transmission pouvait se heurter avec la notion d'autorité du mot "chef".
- Un autre terme pourrait faire moins militaire
- C'est un terme pour les initiés
- Il faudrait un terme non genré

Parmi les arguments pour ne pas changer le terme :

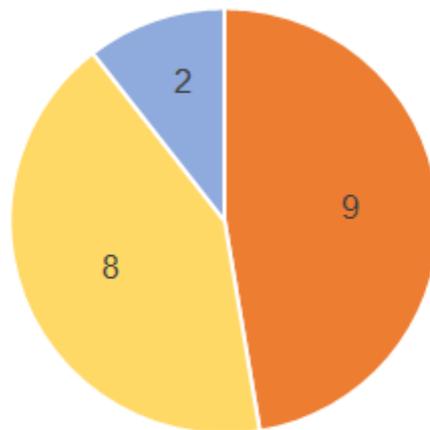
- Aux scouts ce mot a un sens spécifique, on sait ce qu'on met derrière
- Notion de guide, de mentor... Quelqu'un en qui on a confiance.
- Dans de nombreux groupes les jeunes et les chefs/cheftaines sont attachés à ce terme

- Ce terme peut être étrange au début mais on s'habitue, surtout quand le sens est clarifié
- Un terme qui "fait scout" et a une valeur historique

Parmi les arguments mitigés/autres :

- Cela a demandé de l'énergie de mettre en place la consultation, pas vue comme un enjeu majeur comme tous les groupes
- Crainte que de l'énergie ait été mise dans cette consultation au détriment d'autres questions cruciales pour l'association (pédagogie compa par exemple)

## Doit-on changer chef / cheffaine ?



■ Contre (9) ■ Indécis (8) ■ Pour (2)

La réponse majoritaire est **Non, nous souhaitons garder le terme chef/cheffaine tel quel**. Elle est suivie de près par les groupes **indécis**, ou ceux qui n'ont pas pris position faute de temps ou car la question n'était pas un enjeu majeur pour eux. Peu de groupes ont voté en majorité pour **Oui, nous souhaitons modifier le terme chef/cheffaine**.

### Proposition du conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'AG **d'entériner le résultat de la consultation et de garder le terme chef/cheffaine**.

---

## 2. CODE DE CONDUITE

---

Plusieurs assemblées locales ont émis des retours sur le code de conduite à l'abri de la maltraitance. Le groupe de travail les a intégrés dans le code de conduite présenté à l'assemblée générale (cf pièce 7).

---

## 3. QUESTIONS LIEES A L'INCLUSION

---

Le groupe de Toulon et le groupe de Montpellier ont soulevé des problématiques liées aux stéréotypes de genre dans les activités scouts et la fatigabilité des chefs. Le groupe inclusion va proposer un atelier sur le sujet lors de l'assemblée générale, notamment pour évaluer le caractère régulier ou non de ces observations.

---

## 4. GOUVERNANCE

---

Lors de l'assemblée générale de 2020, le groupe de Pays Arédien a porté une proposition de faire évoluer l'association vers un modèle de gouvernance partagée. L'assemblée générale a voté favorablement à la proposition et le conseil d'administration a ouvert un groupe de travail pour y répondre.

Depuis 4 ans, le groupe de travail du conseil d'administration s'est réuni très régulièrement pour faire évoluer le sujet. Certaines options ont été écartées, ne semblant pas pertinentes au regard de l'objet de l'association : faire vivre du scoutisme aux jeunes.

En mars 2021, le conseil d'administration a suivi une formation à la gouvernance partagée puis il a proposé plusieurs objectifs à intégrer au plan triennal 2022-2025 pour y répondre. Un groupe de travail s'est constitué au sein du conseil d'administration pour travailler la question.

Le conseil d'administration a exploré plusieurs options, notamment un fonctionnement collégial ou encore la généralisation du double lien entre les commissions et le CA, mais aussi entre les assemblées locales etc. Dans les deux cas, le conseil d'administration a écarté ces propositions par crainte d'un chantier chronophage, éloignant celui-ci des enjeux réels des groupes locaux et en surajoutant de la structuration sans répondre à un besoin/blocage existant.

En parallèle, l'expérimentation a poursuivi son chemin employant la « politique des petits pas » :

- La prise de décision par consentement a continué à s'appliquer.
- Le conseil d'administration a travaillé à rendre transparent et participatif ses travaux : via le 7, via la possibilité d'assister aux réunions comme spectateur, via

des consultations ou réunions pour obtenir des apports extérieurs sur des travaux engageants ou encore les points d'étape en assemblée générale.

- L'élection sans candidat est utilisée pour élire le bureau depuis 2 ans.
- Le double lien entre le CA et les commissions est encouragé chaque année auprès des membres des commissions et du CA mais difficilement réalisé par manque de disponibilité bénévole. Un lien unique est assuré, à défaut par les salariés.
- Un cercle des RGL est organisé deux fois par année, devenant petit à petit un organe de décisions sur des sujets propres aux groupes locaux. L'expérimentation a été menée auprès des secrétaires pour les faire participer aux décisions relevant de l'administratif mais n'a pas été concluante. En effet, les secrétaires ne souhaitent pas être responsables de la décision et préféreraient se tourner vers les RGL ou les chefs et cheffaines.

En 2023-2024, le groupe de travail a élaboré une analyse du fonctionnement de l'association et a conclu que beaucoup d'éléments de la gouvernance sociocratique sont déjà mis en place au sein de l'association des Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature et notamment le fonctionnement par cercle : chaque groupe local, chaque commission, chaque territoire, chaque groupe de travail pouvant être considéré comme un cercle.

Les fonctionnements et processus pouvant toujours être améliorés, le groupe de travail a proposé plusieurs pistes à poursuivre : préciser la raison d'être de certaines commissions, expérimenter le double lien dans au moins 2 commissions, élargir la gouvernance partagée dans les territoires, nommer et former des facilitateurs dans les commissions, établir un document de référence pour avoir un vocabulaire commun.

En parallèle, le groupe local de Pays-Arédiens suite à son assemblée locale 2024, enjoint par mail le conseil d'administration à répondre la demande initiale, non répondue selon lui.

Sur ces propositions, le conseil d'administration demande l'accord de l'Assemblée Générale pour en poursuivre 2 :

1. préciser la raison d'être du CA, des commissions et des cercles de rôles (RGL,...),
2. définir le périmètre décisionnel de 2 groupes volontaires (commissions ou cercles) et expérimenter le double lien avec le CA, afin de toujours prendre des décisions en harmonie avec le mouvement EDLN.

Après 4 années durant lesquelles les réunions autour de la gouvernance partagée ont représenté une part importante du temps de travail du conseil d'administration, le conseil d'administration souhaite consulter l'assemblée générale pour clore le groupe de travail sur la gouvernance partagée, ouvert depuis l'assemblée générale de 2020. En effet, le conseil d'administration ne pense pas pertinent de poursuivre un travail conséquent de recherches sur la gouvernance partagée car :

- La gouvernance sociocratique est déjà largement mise en place au sein de l'association,

- La recherche de nouvelles formes de gouvernance ne semble pas répondre à un besoin réel, collectif et pertinent au regard des objectifs et priorités de l'association,
- En 4 ans, le conseil d'administration a appris qu'il existait énormément de formes différentes de gouvernance partagée. Plusieurs formes ont été approfondies mais n'ont pas été retenues.

Si l'assemblée générale souhaite que ce travail soit poursuivi, le conseil d'administration demandera une clarification de la demande et des problématiques rencontrées pour mieux orienter son travail.

---

Ajout à la demande d'un administrateur :

A propos du sujet « gouvernance », l'administrateur Jérôme Hamelin souhaite informer l'assemblée générale de son désaccord sur les analyses et conclusions du conseil d'administration

---



Éclaireuses  
& éclaireurs  
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 -

PIÈCE 6 :

Modernisation du logo des Eclaireuses  
et Eclaireurs de la Nature

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

### Pièce 6 : Modernisation du logo

#### Préambule

La stratégie de communication et de marketing de l'association, boostée par l'arrivée de Nouveau Monde nous a permis d'entreprendre un projet de modernisation de notre logo. Ce travail s'inscrit dans une démarche de renouveau et de dynamisme, en cohérence avec notre nouvelle charte graphique et notre site web, dont le lancement est prévu très prochainement.

Un groupe de travail composé de Matthieu Vernet (à l'origine de la création du mouvement), Laurine Guiland (déléguée générale), Titouan Morhain (membre du CA), Benoit Darblade (membre du CA), Lucie (responsable communication au national) et Jonathan (le développeur chargé du projet de modernisation du site web) s'est réuni pour réfléchir collectivement sur cette modernisation de notre identité visuelle. L'objectif n'était pas de changer de logo mais de créer un logo plus moderne, sans toucher aux valeurs et ambitions de notre association.

Voici leur proposition finale faite à l'assemblée générale.

Nous espérons que cette évolution sera à la hauteur du nouvel élan de notre stratégie de communication. En Annexes, différentes utilisations possibles du nouveau logo, avec ou sans contour.



Descriptif des modernisations apportées :

- Déclinaison du logo
- Le logo se décline en trois versions avec une police verte et en trois versions avec une police blanche.
- Les couleurs du mandala ont été conservées mais illuminées.
- Les parties géométriques qui composent le mandala ont été espacées par une zone vide, pour lui donner un aspect plus moderne. Tous les coins existants ont aussi été arrondis pour la même raison.

- La couleur verte de la police a été choisi pour appuyer notre lien avec la nature, l'environnement.
- La police a été choisi pour son aspect « brindilles »/ « perches ». Certaines formes de lettres nous ont inspirées des feux, des tentes, des constructions...
- La fleur de Lys se confond volontairement avec un trèfle (AMGE) et un arbre (nature) en première lecture (pour ceux qui ne connaîtraient pas les symboles du scoutisme).

Rappel des symboliques scoutes :

Fleur de Lys : la direction du nord sur les cartes, le symbole choisi par Baden-Powell pour représenter le Scoutisme international.

Le trèfle : symbole unificateur de l'Association mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE).

L'arbre : Il possède de nombreuses symboliques mais nous inspire surtout la nature dans sa globalité et il prend une place importante dans nos activités scoutes (camper en forêt, grimpe, froissartage...).

Limite du projet : Délai de l'AG et de la sortie du nouveau site

Aspirations futures pour l'identité graphique de l'association : des polices + inclusive (dyslexie)



Éclaireuses  
& Éclaireurs  
de la Nature



Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature



Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature  
— Mouvement scout pour une éducation à la Pleine Conscience —



Éclaireuses  
& Éclaireurs  
de la Nature



Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature



Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature

— Mouvement scout pour une éducation à la Pleine Conscience —



Éclaireuses  
& Éclaireurs  
de la Nature

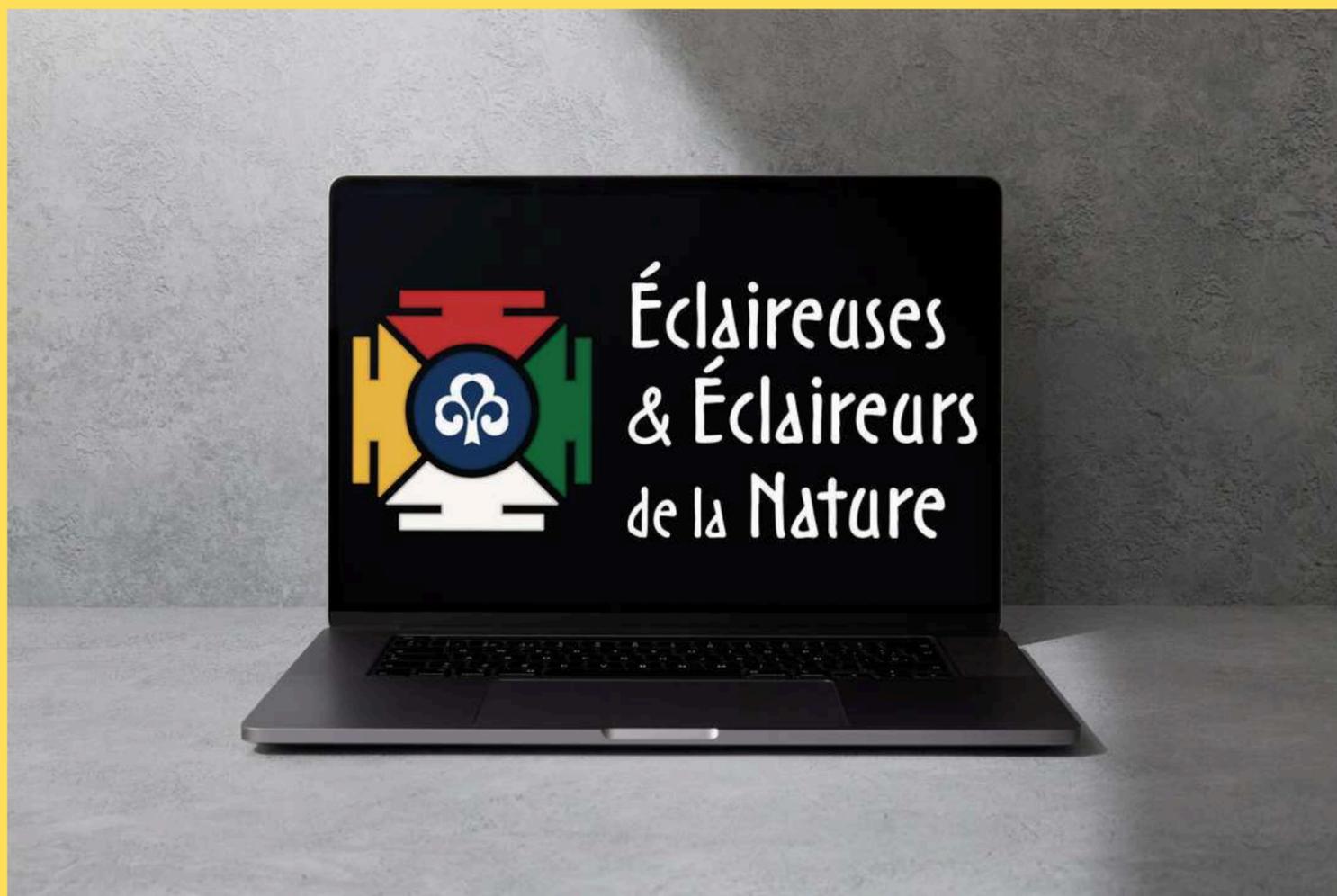






Éclaireuses  
& Éclaireurs  
de la Nature





log in 



Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature  
— Mouvement scout pour une éducation à la Pleine Conscience —



nouvelle  
**La Marmite  
éclairée**



***Cheesy  
shortcakes***  
*Fresh & Easy!!!*





Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature

# FIND YOUR CREATIVITY

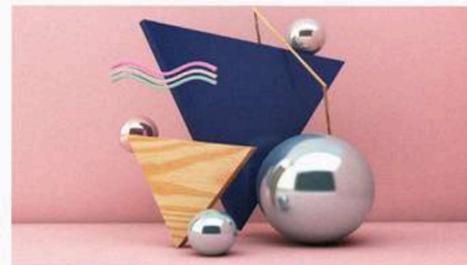
Best tutorials, videotutorials, webinars and e-learning on the net about graphic design and other creative disciplines.

Improve your skills!!

[JOIN NOW](#)



## LATEST



### WORKFLOW:

Composing a creative abstract render. Lighting, texturing and post-processing.

Difficult: **BEGINNER**

Runtime: 90 minutes.



### HOW TO CREATE A POSTER:

Starting from a blank space. Let's improving your creativity.

Difficult: **INTERMEDIATE**

Runtime: 30 minutes.



Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature





Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature



# Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature

— Mouvement scout pour une éducation à la Pleine Conscience —



# Éclaireuses · Éclaireurs de la Nature

— Mouvement scout pour une éducation à la Pleine Conscience —





Éclaireuses  
& éclaireurs  
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 -

PIÈCE 7 :

A L'ABRI DE LA MALTRAITANCE

– SAFE FROM HARM

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

## Pièce 7 : A l'abri de la maltraitance

### Préambule

En 2021, l'Organisme Mondiale du Mouvement Scoute (OMMS) lors d'une conférence mondiale a voté pour modifier la constitution de l'OMMS, obligeant les organisations membres à mettre en œuvre des politiques et des procédures garantissant un environnement sûr pour les enfants, les jeunes et les adultes dans le Scoutisme.

Ainsi, à compter de septembre 2025, l'ensemble des associations membres de l'OMMS doivent pouvoir justifier d'éléments qui garantissent la sécurité physique et affective de ses membres.

Dans ce cadre, le groupe de travail « à l'abri de la maltraitance », créé par le conseil d'administration en 2022, soumet à l'assemblée générale le code de conduite à l'abri de la maltraitance. Il présente également le projet de politique à l'abri de la maltraitance.

### SOMMAIRE

1. Préambule .....	2
2. Code de conduite .....	3
3. Projet de politique générale.....	5



## Code de conduite du responsable EDLN

1. Je m'engage à **respecter le rythme de vie et les besoins primaires** adaptés à l'âge des jeunes sous ma responsabilité. Je prends ces éléments en considération lors de la planification d'activités scout.



### Exemples :

- Eau et nourriture équilibrée, de qualité et en quantité suffisantes
- Heures de sommeil suffisantes et couchage adapté
- Installations ou structures permettant une hygiène corporelle adéquate et une hygiène générale du lieu de vie.

2. Je m'engage à **assurer la sécurité physique et psychique** de chacun.e, que ce soit dans la vie quotidienne ou lors d'activités



### Exemples :

- Connaissance des fiches sanitaires par au moins un.e encadrant.e
- Balisage des lieux, installations solides et sécurisées, rangement des outils
- Repérage des lieux en amont et évaluation des risques et des dangers
- Exclusion des jeux violents, non incitation au dépassement excessif de soi

3. Je m'engage à **entretenir une ambiance bienveillante et à développer des relations centrées sur la confiance, le respect et la solidarité** au sein de mon unité. Je cherche à avoir une présence sécurisante et donc ne créerai pas de situations de peur ou de mensonge, des situations humiliantes ou dégradantes. **En aucun cas je n'exerce de violence psychologique.**



### Exemples :

- Respect des croyances et pratiques spirituelles, des opinions et des limites psychologiques et morales de chacun.e
- Pas de tolérance vis-à-vis des insultes, moqueries, bizutages, harcèlements, mises à l'écart

4. Je m'engage à **ne jamais exercer de violence physique**. En aucun cas je n'aurai d'acte de violence sexuelle à l'égard des jeunes et adultes.



Exemples :

- *Brutalités, coups*
- *Attouchements, viol, visualisation de pornographie*

5. Je m'engage à garder une certaine distance dans mes relations avec les jeunes, et ne pas avoir de geste ou de paroles ambiguës sur le plan affectif ou sexuel. **Je ne laisse pas de place pour une relation amoureuse ou érotique entre moi et un.e jeune.**
6. Je suis en capacité de réagir et/ou d'alerter si je suis témoin d'une des situations citées précédemment. Je m'engage à ne pas rester seul.e et à avertir sans attendre, selon les procédures, lorsque je suis témoin ou dépositaire d'une situation de maltraitance d'une personne de l'association.
7. **Je m'engage à être en permanence en pleine possession de mes moyens** lorsque des jeunes sont sous ma responsabilité. Je suis vigilant.e à ce que mes besoins ainsi que ceux de mes co-chef.taine.s soient respectés (sommeil, hydratation, alimentation, etc.). En aucun cas je ne consommerai de substances illicites.

Date, nom et signature précédée de la mention "Lu et approuvé".



**Éclaireuses • Éclaireurs de la Nature**  
Mouvement scout pour une éducation à la Pleine Conscience

# Projet de politique nationale "À l'abri de la maltraitance"

## Introduction

*"Nous proposons aux jeunes une "éducation libératrice", qui vise à exprimer les qualités déjà présentes chez le jeune plutôt qu'à les imprimer depuis l'extérieur. Nous faisons confiance au potentiel de chaque jeune et l'accompagnons dans le développement de ses propres qualités, par la prise d'initiative et de responsabilité. Les adultes accompagnateurs sont garants du cadre permettant de construire, avec les jeunes, le contenu qui leur est nécessaire pour progresser". (Extrait du projet éducatif des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature).*

Notre projet éducatif nous appelle à aider chaque jeune à développer ses potentialités dans tous les domaines de croissance de la personne humaine : physique, intellectuel, affectif, spirituel, social. Dans cette perspective, il est primordial d'offrir aux jeunes et à tous les adultes qui les accompagnent un environnement sain et sûr, favorisant le bien être, où chacun.e se sente à l'aise et reconnu pour lui ou elle-même, puisse s'exprimer pleinement, se sente écouté.e, respecté.e et aidé.e, participe librement dans toute la mesure de ses capacités aux projets et à la vie communautaire et puisse acquérir des compétences nouvelles, à l'abri de toute maltraitance.

Ce document présente la politique générale des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature pour prévenir et traiter tout risque de maltraitance au sein de l'association en conformité avec son projet éducatif et son programme pédagogique. Il définit ce que l'on entend par maltraitance et expose les différentes mesures que l'association compte mettre en œuvre pour prévenir et traiter les risques de maltraitance aussi bien pour les enfants et les jeunes que pour les adultes. Il s'inspire de la politique générale proposée par l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout et tient compte des dispositions légales françaises.

Les mesures qu'il propose ne sont pas définies une fois pour toutes, elles devront être régulièrement évaluées et améliorées dans une perspective de capitalisation de l'expérience et des savoirs de l'association.

# Définition de la maltraitance et cadre légal

La loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants publiée au Journal officiel du 8 février, donne une définition précise de la maltraitance qui a été adoptée par le Code de l'action sociale et des familles (Casf) :

*La maltraitance vise toute personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non. Leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations.*

En 1990, la France a ratifié le traité de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) promulgué par l'ONU qui énonce les principaux droits de l'enfant : le droit à une identité, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux, le droit d'expression sur toute affaire le concernant et le droit à une protection adaptée à sa condition de minorité dans le travail, l'information...

Tout un ensemble de lois et de règlements définit les conditions d'organisation des accueils collectifs de mineurs. C'est ainsi que l'organisation des camps de scoutisme doit faire l'objet d'une déclaration aux services de la Jeunesse et des sports et est soumise à des conditions précises.

En outre, l'Article 434-3 du Code pénal stipule que le fait, pour quiconque ayant connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'agressions ou d'atteintes sexuelles infligés à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse, de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives ou de continuer à ne pas informer ces autorités tant que ces infractions n'ont pas cessé est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

## Les risques et les formes de maltraitance

En tant qu'organisme d'accueil de mineurs, les EDLN sont responsables de la sécurité physique et psychologique des enfants et des jeunes qui leur sont confiés. Notre association est dans l'obligation de prévenir ces risques et d'être en mesure de gérer les situations de révélation de violences passées ou présentes, qu'elles soient hors du cadre du scoutisme, ou au sein du mouvement. Tous les bénévoles de l'association doivent connaître et être vigilants à toutes les formes de maltraitance.

La maltraitance prend des formes diverses :

- Actes de violence physique (brutalités, coups)
- Actes de violence sexuelle (attouchements, agression, pornographie etc)
- Actes de violence psychologique, affective et morale (insultes, manipulation, dégradations, moqueries etc)
- Négligence (non-respect des besoins vitaux, atteinte à la dignité, carence éducative etc)

La maltraitance a des sources diverses :

- Entre les jeunes scouts
- Entre les responsables adultes
- Dans la relation de pouvoir entre responsables et jeunes
- Dans le milieu extérieur au scoutisme, et dont les causes ou les symptômes peuvent toutefois nous être révélés

Le scoutisme est un milieu pouvant favoriser la maltraitance. La promiscuité des relations lors des camps, les relations de pouvoir entre responsables et jeunes sont autant d'exemples de terrains

fertiles aux actes de maltraitance, qu'ils soient volontaires ou non. Par ailleurs, notre ambition d'être un mouvement ouvert au plus grand nombre nous demande d'être capable de nous adapter à des façons de faire ou de penser prenant en compte nos différences. Connaître les risques et les formes de maltraitance est la clef pour faire de notre scoutisme une activité sécurisée favorisant l'épanouissement des jeunes dont nous avons la charge.

## Notre boussole : l'éducation à la bientraitance et la résilience

Il y a risque de maltraitance chaque fois que l'on se situe vis-à-vis de l'autre dans une optique de pouvoir et d'oppression. C'est pourquoi la prévention de la maltraitance implique d'aider chaque responsable, dès son recrutement, à entrer dans une démarche spirituelle de réflexion et d'approfondissement de sa relation à l'autre, que ce soit un enfant, un jeune ou un adulte.

### La relation avec les jeunes

Vis-à-vis des jeunes, chaque responsable adulte doit adopter une relation fondée à la fois sur l'écoute, le dialogue, et le soutien. Chaque responsable adulte doit s'interdire, dans la relation aux enfants et aux jeunes, tout comportement fondé sur la coercition, la violence, ou l'atteinte à la dignité.

La bientraitance ne saurait se limiter à la prévention des actes de maltraitance. Notre projet éducatif nous appelle à vivre avec les jeunes des relations de bientraitance pour leur permettre de découvrir, par l'expérience, les comportements qui permettent le bonheur et l'épanouissement mutuel.

Le programme éducatif de l'association doit informer les enfants et les jeunes sur leur droit à être en sécurité, et leur apprendre comment identifier des situations de maltraitance et réagir de manière appropriée lorsqu'ils en sont victimes ou lorsqu'ils voient quelqu'un d'autre se faire maltraiter ou harceler. Il doit aussi leur permettre de se donner des objectifs personnels pour acquérir, à travers l'expérience et la prise de rôle, les savoirs, savoir-faire et savoir-être permettant à la fois la pleine conscience, l'autocritique et la bienveillance, l'écoute et l'empathie vis-à-vis des autres, les compétences sociales de communication, de coopération et de résilience nécessaire à une vie de relation harmonieuse et conviviale.

## La relation entre adultes

Au sein des EDLN, la relation entre responsables adultes et avec les parents s'exerce dans l'écoute et le dialogue. Elle est définie par un code de conduite auquel chacun.e est appelé.e à adhérer. La raison d'être de l'association nous appelle à établir des relations humaines bienveillantes et de qualité entre tous les responsables inspirées par le principe de la gouvernance partagée. L'autorité au sein de l'association ne peut être établie sur la violence psychologique. Si quelqu'un est l'objet de reproches ou d'accusations, il doit pouvoir être écouté et défendu de manière équitable.

## Moyens et procédures

Les efforts essentiels de l'Association pour prévenir la maltraitance doivent porter sur la réalisation de son projet pédagogique et sur la formation des responsables. Il est néanmoins nécessaire de mettre en place une série de moyens et de procédures particulières pour assurer aux enfants et aux responsables la protection nécessaire et pour traiter les cas particuliers qui peuvent se produire. C'est essentiellement au niveau du groupe local que les actions pour prévenir la maltraitance et pour agir en cas de maltraitance sont mises en œuvre. Mais les responsables des groupes locaux doivent pouvoir compter sur le soutien actif des autres niveaux de l'association (territoires et national) et être équipés des moyens d'information, de formation et d'intervention nécessaires.

### 1. Information des parents sur la politique de l'association "À l'abri de la maltraitance"

- Au moment de l'inscription d'un jeune, lui-même et ses parents recevront un "kit d'accueil" dans lequel ils pourront trouver, une présentation du projet éducatif des EDLN et une information précise sur la politique « À l'abri de la maltraitance » de l'association.
- Cette information devra préciser comment les éventuels cas de maltraitance devront être signalés aux responsables de l'association et quelles procédures suivre.
- La présentation de la politique "À l'abri de la maltraitance" de l'association sera renouvelée dans les réunions de parents de début d'année ainsi que lors des présentations de camp.
- Un onglet "À l'abri de la maltraitance" sera présent de façon visible sur le site des EDLN afin d'être facilement identifiable et accessible par les parents en cas de besoin.

### 2. Code de conduite des responsables adultes

- Ce code précise les comportements acceptables et inacceptables des adultes entre eux et lors de leurs interactions avec les enfants et les jeunes. Il est présenté à tous les nouveaux responsables adultes qui sont invités à le signer et à le respecter comme vu au point 2.
- Sa mise en œuvre et son utilisation doivent être régulièrement révisées en tenant compte des avancées légales, des retours d'Assemblées Locales et des statistiques apportées conformément au point 4.
- Le non-respect du code de conduite doit être signalé à la cellule territoriale ou nationale afin qu'elle puisse prendre les mesures adéquates.

### 3. Sélection et recrutement des responsables adultes à tous les niveaux de l'association

- La protection des enfants et des jeunes nous interdit d'accepter sans contrôle les personnes qui se proposent ou sont pressenties pour une responsabilité éducative ou en contact avec les plus jeunes. Une procédure de sélection et de recrutement doit être mise en place et respectée scrupuleusement par les responsables aux niveaux des groupes locaux, des territoires et de l'équipe nationale. Cette procédure comprend les étapes suivantes :
  - Entretien préalable : La personne candidate pour une responsabilité sera invitée à un entretien préalable avec le ou la responsable du recrutement au niveau où elle devra exercer sa responsabilité (groupe local, territoire, équipe nationale). Cet entretien doit permettre (1) de vérifier sa situation sociale, son équilibre de vie et sa motivation pour un engagement dans un mouvement éducatif ; (2) de l'informer du projet éducatif des EDLN, de la politique "à l'abri de la maltraitance", du code de conduite et des exigences de l'association en termes d'engagement et de formation, des conditions de sa nomination ainsi que du soutien et de l'aide dont elle pourra bénéficier pour exercer sa fonction après sa nomination.
  - Vérification des antécédents : Le ou la responsable du recrutement entreprendra les démarches nécessaires auprès des services de la Jeunesse et des Sports pour vérifier les antécédents de la personne candidate après l'avoir dûment informée.
  - Signature du contrat d'engagement mutuel : une fois les antécédents vérifiés, un contrat d'engagement mutuel sera signé par la personne candidate et le responsable de l'association chargé du recrutement dans lequel, d'une part la personne candidate s'engage à tout faire pour mettre en œuvre le projet associatif des EDLN, respecter le code de conduite des responsables, suivre la formation correspondant à sa fonction, et assurer sa fonction pendant une durée de 3 ans ; d'autre part l'association s'engage à lui apporter tout le soutien et l'aide nécessaire pour l'aider à réussir dans la fonction qu'elle a choisie et pour en tirer le meilleur bénéfice pour elle-même.
  - Entretien annuel d'évaluation : un entretien d'évaluation sera effectué chaque année pour s'assurer que les conditions du contrat d'engagement mutuel sont bien remplies par chacune des parties..

### 4. Information et formation des responsables à la prévention et au traitement des situations de maltraitance

- Avant leur entrée en fonction, les nouveaux responsables seront tenus de suivre une pré-formation sur les risques et les formes de maltraitance, comment la prévenir et comment signaler et gérer les cas de maltraitance.
- Une formation plus complète sur la prévention et le traitement des cas de maltraitance sera incluse à tous les niveaux du cursus de formation avec pour objectifs de :
  - Permettre aux responsables adultes de comprendre la politique « À l'abri de la maltraitance » nationale et de respecter le code de conduite.
  - Reconnaître et identifier les différentes situations et risques de maltraitance.
  - Réagir à tout risque ou acte de maltraitance et procéder aux signalements nécessaires.
  - Aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître les situations de maltraitance et savoir réagir pour se protéger et signaler les faits.
  - Garantir la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes au cours des activités scoutées.

- Une information reste à disposition sur le site des EDLN (/le centre de ressource) afin d'être accessible aux chefs et cheftaines désireux de se remettre à jour.

## 5. Traitement des cas de maltraitance

- Dès qu'un cas de maltraitance est porté à sa connaissance, tout responsable de l'association doit procéder à un signalement auprès de la cellule territoriale ou nationale "À l'abri de la maltraitance". Cette cellule est atteignable à partir du numéro de téléphone suivant : .....
- La cellule "À l'abri de la maltraitance" entre immédiatement en contact avec les responsables de l'échelon local, territorial ou national impliqué et déclenche la procédure adéquate pour accompagner les responsables dans la gestion de la situation, récolter et enregistrer les informations provenant de toutes les parties impliquées, mettre en place les mesures nécessaires de protection des personnes, signaler les faits aux autorités.
- La cellule nationale "À l'abri de la maltraitance", en relation avec les cellules territoriales existantes, présentera chaque année au Conseil National un rapport sur les situations de maltraitance rencontrées, sur la manière dont elles ont été gérées et sur les modifications éventuelles à apporter à la politique nationale "À l'abri de la maltraitance" afin d'améliorer son efficacité.
- Le national possède une procédure de travail documentée et claire permettant à tous les échelons de mettre en œuvre la politique "À l'Abri de la Maltraitance" et de venir en aide aux victimes rapidement.
- Cette procédure comprend :
  - Une partie concernant l'émission d'un signalement aux secours compétents.
  - Une partie concernant l'émission d'un signalement au national
  - Une partie concernant le retour d'informations du national aux déclarants
  - Une partie concernant l'enquête administrative
  - Une partie concernant les sanctions adéquates au niveau associatif
- Afin de permettre l'activation de ses procédures, le national possède :
  - une ligne téléphonique permanente
  - une adresse de messagerie dédiée
  - une formation complète des membres chargés d'administrer la cellule

## 6. Mise en place au niveau national d'une équipe chargée de la supervision en matière de maltraitance

- Une équipe nationale chargée de la supervision en matière de maltraitance veillera à ce que les groupes locaux aient accès à des conseils et à des réponses de qualité par des personnes de confiance dans les meilleurs délais pour :
  - La gestion des risques et la mise en place de la politique "À l'abri de la maltraitance"
  - La réduction des activités qui pourraient mener à des infractions de la politique de protection des enfants et des jeunes ou du code de conduite de l'association.
  - La gestion des cas avérés de maltraitance.

- Elle assurera la sélection et la formation des différent.e.s acteur.rice.s chargé.e.s de l'accompagnement des groupes locaux.
- Elle assurera le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre de la politique "À l'abri de la maltraitance" des EDLN et proposera au Conseil d'Administration toute mesure de révision et d'amélioration nécessaire